



Bienvenue

Le ministre de l'Environnement, Mme Jeanne Sauvée, a accueilli cordialement des Vietnamiens qui sont descendus aujourd'hui à l'aéroport International de Montréal. Les 133 Vietnamiens arrivés aujourd'hui ont des parents au Canada et beaucoup sont de culture française. Environ 3,000 seront accueillis au Canada.

La lutte anti-inflationniste

Le CTC pose une condition à toute coopération avec l'Etat

TORONTO (PC) — Les dirigeants du Congrès du travail du Canada ont dressé hier un programme en neuf points dont la réalisation est une condition préalable à toute coopération avec le gouvernement fédéral dans ses efforts en vue d'atteindre à un consensus sur les moyens de lutter contre l'inflation.

Ce programme, approuvé presque unanimement par les leaders de quelque 80 syndicats représentant 90 pour cent des effectifs du Congrès,

prévoit une action destinée à partager plus équitablement les revenus et des restrictions sur les bénéfices, les taux d'intérêts, les dividendes, les honoraires de professionnels et les revenus tirés de la spéculation foncière.

Les leaders syndicaux ont prévenu le gouvernement que le 1.9 million de membres du congrès ne feront pas les frais de l'action anti-inflationniste.

Ils ont cependant laissé la porte ouverte à des pourparlers avec les ministres fédéraux, si ces derniers

acceptent d'entreprendre une action conforme au programme en neuf points qu'ils ont élaboré.

A Ottawa, le ministre du Travail, M. John Munro, s'est dit encouragé par la réponse donnée par le congrès, observant que la centrale ouvrière a accordé une grande importance aux propositions fédérales.

De son côté, le ministre des Corporations, André Ouellet, a déclaré qu'il

(Suite à la page A6, 1re col.)

Pepin: le rapport Cliche menace le syndicalisme libre

par Claude VAILLANCOURT

Le bureau confédéral de la CSN a été le seul organisme à réagir fortement jusqu'à maintenant contre les recommandations de la Commission d'enquête sur l'exercice de la liberté syndicale dans l'industrie de la construction.

Grande gagnante de l'enquête menée par MM. Cliche, Maloney et Chevrete, la CSN estime toutefois que les recommandations "dans leur ensemble, conduisent à faire du syndicalisme un instrument de l'Etat plutôt qu'un instrument des travailleurs". Elle s'oppose aussi à la mise en tutelle des trois principales sections de la FTQ-construction et au "transfert du décret à un office gouvernemental".

La Centrale des syndicats démocratiques endosse "sans embages" les recommandations des commissaires tandis que la FTQ a conservé un silence significatif, l'heure étant encore à l'analyse du volumineux document.

Du côté patronal, deux associations ont fait connaître leur position. Elles se traduisent par un appui au rapport bien que l'une d'entre elles s'interroge sur les motifs qui amènent la commission à recommander la formation d'une seule association patronale.

La CSN

Le président de la CSN, M. Marcel Pepin, a indiqué, hier, au cours d'une conférence de presse que "la Commission Cliche a bien identifié les problèmes de l'industrie de la construction" mais qu'elle "a bâclé les solutions parce qu'elle n'ose pas traiter sur le même pied tous les responsables de la situation qu'elle décrit".

Le rapport "est imprégné par un esprit de classe, il est d'une indulgence scandaleuse pour le gouvernement et les associations patronales qui, pourtant, savaient fort bien ce qui se passait dans la construction, qui y ont participé et qui en ont profité", soutient-il.

La CSN rappelle que la commission "juge sévèrement les dirigeants de la FTQ-construction mais laisse au peuple le soin de juger le ministre du Travail dont la complicité avec la FTQ-construction a pourtant été établie".

Se gardant bien de défendre "les aventuriers du syndicalisme qui se sont bâtis un empire personnel", elle blâme "formellement la FTQ, ses principaux dirigeants et particulièrement son président, Louis Laberge, pour n'avoir rien fait de conséquent afin d'extirper la corruption des rangs de ses affiliés de la construction".

"Si la FTQ avait pris cette responsabilité, soutient M. Pepin, nous serions ensemble aujourd'hui pour combattre les aspects dangereux que le rapport de la commission d'enquête comporte pour le syndicalisme libre".

Selon le président de la centrale québécoise, il est "bien clair que la CSN continuera de combattre toute tentative d'encadrer le vrai syndicalisme pour en faire une courroie de transmission du pouvoir".

De même, la CSN s'oppose à la tutelle d'autant plus que rien ne garantit que celle-ci et "les mesures restrictives corrigeront la situation décrite par la commission".

Le vrai remède, selon M. Pepin, c'est la formule de sécurité d'emploi qui soumet le placement à des règles précises, où les organisations syndicales jouent un rôle prépondérant".

La centrale croit être de son devoir de sonner l'alarme "face aux mesures susceptibles d'affaiblir le

vrai syndicalisme dans l'industrie de la construction".

La CSD

Pour la Centrale des syndicats démocratiques, le rapport Cliche "devient un instrument de valeur incalculable pour la remise en marche "des libertés des vrais travailleurs

"La constitution de la commission d'enquête Cliche nous est apparue comme une occasion unique d'exposer le fonctionnement de la force, mise au

(Suite à la page A6, 5e col.)

Le texte intégral des commentaires de la CSN et de la CSD en page A-5

Choquette intensifie l'opération "Raymond"

par François DEMERS

Le ministre de la Justice, Me Jérôme Choquette, a désigné des avocats de Montréal et de Québec pour étudier dans le détail le rapport de la Commission Cliche et déterminer les cas susceptibles de poursuites judiciaires. D'un autre côté, il a décidé d'augmenter les effectifs de l'opération policière "Raymond" mise sur pied, en 1972, pour surveiller les relations de travail dans le domaine de la construction.

Interrogé par les journalistes sur les poursuites judiciaires que pourrait

entraîner le rapport Cliche, le ministre a en effet soutenu que des avocats de son ministère sont déjà à l'œuvre pour identifier tous les éléments de preuve apportés par le rapport Cliche. Il a affirmé de plus que la Sûreté du Québec sera mis au fait de toutes les pistes indiquées par les commissaires et qui demandent un complément de preuve pour étayer une action judiciaire.

(Suite à la page A6, 3e col.)

Autres informations à la page B-1

Des tonnes de viande avariée sont saisies

MONTREAL (PC) — Pour la troisième fois en une semaine une équipe de détectives a fait irruption à la salaison de la Federal Packing Inc., de Magog, hier, et y a saisi d'autres quantités de viande qui sont venues s'ajouter aux quelque 100 tonnes déjà saisies. C'est à la demande de l'enquête Dutil sur le crime organisé que plus d'une centaine de spécialistes des questions de crime organisé de la Gendarmerie royale, de la police de la Communauté urbaine de Montréal et de la Sûreté du Québec ont effectué depuis une semaine plus de 55 perquisitions qui visent à établir que le

monde interlope a mis sur pied un vaste réseau de vente de viande avariée qui est distribuée un peu partout dans la province, avec de la viande de bonne qualité.

A l'usine de Magog, et à l'entrepôt de Montréal de la Federal Packing, révèle La Presse, le problème a atteint une telle ampleur que le ministre fédéral de la Santé, M. Marc Lalonde, devait rencontrer incessamment de hauts fonctionnaires de son département, pour décider si le rappel de tous

(Suite à la page A6, 4e col.)

à lire



Les autobus de la CTCUQ commenceront à utiliser des corridors dans certaines rues de la ville.

page A-8

Les sports

Pendant que les Caribous, photo ci-contre, réussissaient à remporter une première victoire contre les Québécois de Montréal, dans la Ligue nationale de hockey, les Canadiens de Montréal et les Sabres de Buffalo se préparaient à un sixième affrontement en demi-finale de la Ligue nationale de hockey. Quant aux Flyers de Philadelphie, ils devront disputer au moins un cinquième match avant d'accéder à la finale. Les Nordiques de Québec et les Aeros de Houston ont jusqu'à samedi pour préparer leur prochain affrontement.

Cahier C

Saint-Sauveur

Selon le comité consultatif de Saint-Sauveur, la restauration de ce quartier, telle que proposée par la ville de Québec, risque de créer plusieurs problèmes aux familles défavorisées

page A-3



Le Soleil, Jacques Deschênes

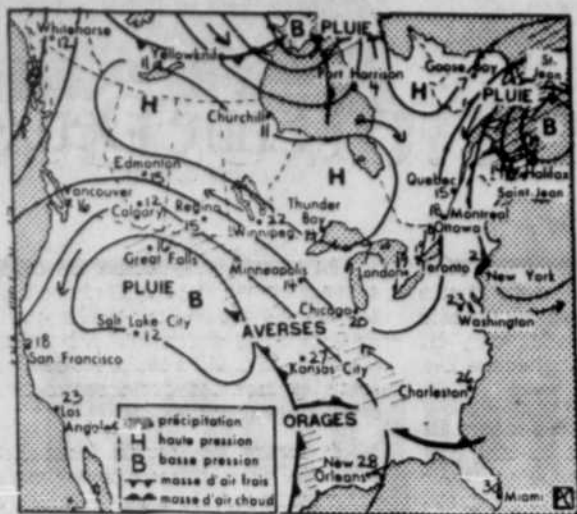
sommaire

A Québec aujourd'hui	D-13
Annonces classées	F-2 à F-13
Arts et lettres	D-11 à D-13
Bandes dessinées	F-13
Bridge	F-10
Consommation	E-5
Décès	F-14
Economie-finances	D-8 à D-10
Feuilleton	F-7
Horoscope	F-11
Ma place au soleil	B-3
Mot mystère	F-2
Mots croisés	F-6
Patron	F-9
Sport	C-1 à C-13
Télévision	D-14

météo

Ciel variable aujourd'hui, avec un maximum de 15 à 17 et généralement ensoleillé demain dans les régions de l'Est du Québec.

Détails, page A-2



A Québec et à Rimouski, il fera soleil aujourd'hui et demain, sur la Côte-Nord, couvert aujourd'hui et soleil demain, en Gaspésie pluie aujourd'hui et beau demain. Le temps reste frais partout. Les chiffres sur la carte indiquent les maxima.

la météo

MONTREAL (PC) — Voici les prévisions météorologiques pour aujourd'hui 8 mai 1975:

Régions de l'Outaouais et de Montréal: Aujourd'hui et vendredi: généralement ensoleillé. Maximum aujourd'hui et vendredi: 20. Minimum cette nuit: 7.

Régions de Québec, de Trois-Rivières, de Rimouski et de Baie-Comeau: Aujourd'hui et vendredi: généralement ensoleillé. Maximum aujourd'hui et vendredi: 16. Minimum cette nuit: 0.

Régions du Saguenay-Lac-St-Jean, des Laurentides, des Cantons de l'Est et de la haute Mauricie: Aujourd'hui et vendredi: généralement ensoleillé. Maximum aujourd'hui et vendredi: 18. Minimum cette nuit: 0.

Région de Sept-Îles: Aujourd'hui: plutôt nuageux. Vendredi: nébulosité variable. Maximum aujourd'hui et vendredi: 14. Minimum cette nuit: 0.

Région de la Gaspésie: Aujourd'hui: pluie légère. Vendredi: plutôt nuageux. Maximum aujourd'hui et vendredi: 8. Minimum cette nuit: 0 à 2.

températures

TORONTO (PC) — Voici les températures enregistrées hier dans quelques villes d'Amérique du Nord:

Vancouver	3	16	Saint-Jean, N.-B.	3	5
Victoria	5	15	Halifax	4	9
Calgary	3	6	Saint-Jean, T.-N.	5	8
Saskatoon	4	20	Chicago	6	18
Regina	9	19	Detroit	5	19
Winnipeg	9	22	Boston	14	14
Toronto	9	17	New York	9	23
Ottawa	6	21	Washington	12	23
Montréal	5	20	Miami	23	30
Québec	0	12	Nouv.-Orléans	24	30
Fredericton	5	8	Los Angeles	11	19

soleil

Lever 4.19 Coucher 19.05 Durée 14.46

marée

Haute 5h00 Basse 12h40 Haute 17h25

la page d'histoire

par la PRESSE CANADIENNE

Le jeudi, 8 mai 1975

La Seconde guerre mondiale prenait fin en Europe avec la reddition inconditionnelle de toutes les armées allemandes, il y a 30 ans aujourd'hui — en 1945. La reddition avait été signée la journée précédente dans une école de Reims, en France.

1882 — L'Alberta, la Saskatchewan, l'Assiniboine et l'Athabasca devenaient des districts des Territoires du Nord-ouest.

1921 — La peine de mort est supprimée en Suède.

1942 — Victoire des alliés dans la bataille de la mer de Corail.

1952 — Les forces communistes s'emparent du camp de Kojé Island, en Corée.

1959 — Cent cinquante personnes trouvaient la mort dans le naufrage du Dardash, dans le Nil.

L'hôpital St-Rédempteur de Matane aura une unité pour soins prolongés

par Damien GAGNON

du bureau du Soleil

RIMOUSKI — Le conseil d'administration de l'hôpital Saint-Rédempteur de Matane obtient gain de cause dans le conflit qui l'opposait au ministère des Affaires sociales au sujet de l'agrandissement de ce centre hospitalier qui dessert une population de plus de 25,000 habitants.

En effet, par suite d'une réunion de représentants des Affaires sociales et des administrateurs de l'hôpital, le ministère des Affaires sociales du Québec a consenti à verser un montant additionnel de \$200,000 à la Corporation de l'hôpital pour lui permettre d'aménager une unité pour soins prolongés d'une capacité de 21 lits.

Ce montant s'ajoute au budget déjà approuvé de \$1.8 million qui servira à la construction du centre local de services communautaires et au réaménagement de divers services de l'hôpital qui ne répondent plus aux besoins de la population.

On se souviendra qu'en autorisant, en février dernier, la Corporation de l'hôpital de Matane à procéder à des travaux d'agrandissement d'une superficie maximale de 17,004 pieds carrés au coût de \$1.8 million, le ministère des Affaires sociales posait une condition qui n'a pas été acceptée par le conseil d'administration de l'hôpital.

En consentant à l'exécution de ces travaux, le ministère des Affaires sociales exigeait de la direction de l'hôpital qu'elle accepte d'aménager, à même les capacités actuelles de l'établissement (125 lits), 25 lits de soins prolongés pour malades physiques.

Les membres du conseil d'administration de l'hôpital de Matane ont refusé cette condition, la jugeant inacceptable, compte tenu du taux élevé d'occupation qui ne permettait pas une diminution du nombre de lits pour les soins aigus.

Les membres du conseil d'administration ont alors proposé au ministère des Affaires sociales d'aménager en unité de soins prolongés l'aile sud de l'hôpital, comprenant la chapelle et la résidence des religieuses qui demeure inoccupée depuis le départ de ces dernières.

Le ministère des Affaires sociales a donc accepté la solution proposée par le conseil d'administration, ce qui permettra d'utiliser cet espace inoccupé de l'hôpital tout en ne réduisant pas le nombre de lits affectés aux autres unités de soins.

Notons que l'hôpital a aussi obtenu des crédits de \$78,000 pour l'acquisition de nouveaux instruments au service d'orthopédie.

DESIGN VOUS
DÉCORATION INTÉRIEURE
PLACE LAURIER, VILLAGE NORMAND — TÉL: 656-1581

LA FÊTE DES MÈRES



une bonne occasion de retrouver le sourire...

Profitez-en pour faire plaisir à maman. Pourquoi ne pas l'inviter au restaurant? Elle sera touchée de cette délicate attention. Le Châteaubriand fête les mères. C'est pourquoi il vous suggère un menu bien spécial qui plaira à toute la famille.

Retrouvez le sourire au...

Holiday Inn
QUEBEC - STE-FOY
3225 Hochelaga, Ste-Foy, Québec
(418) 653-4901



PARENTS EDUCATEURS !

Quelle éducation reçoit votre enfant à l'école ?

Renseignez-vous, dialoguez avec lui.

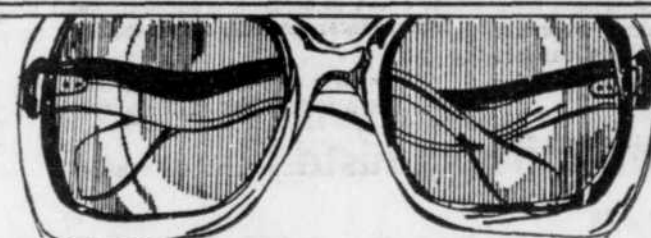
COMITE DE PARENTS

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE CHAUVEAU.

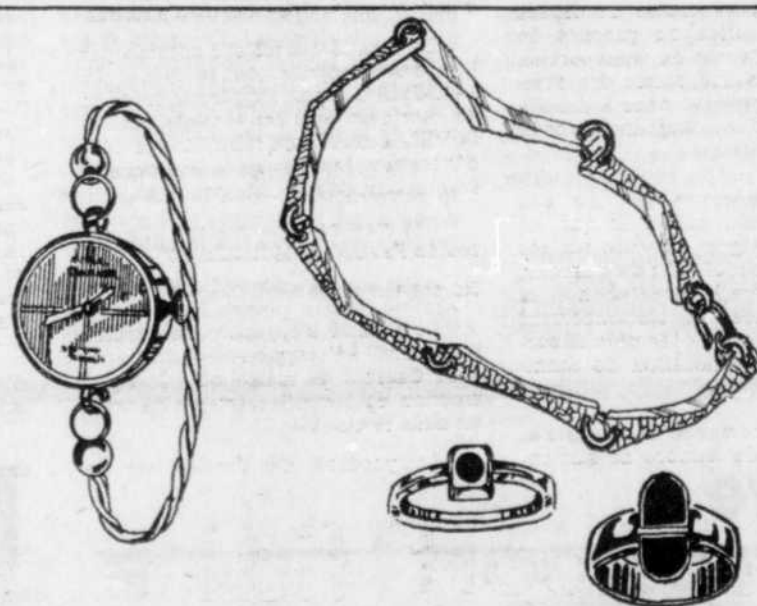
pour votre mère... un présent simons



LA BLOUSE ULTRA-FÉMININE en tricot souple et satiné. Épaule et poignets froncés. Col à souligner d'un noeud ou pas. En blanc cassé, bleu ou rose cendré. Tailles: 6 à 14. \$40.



LES VERRES "CAMÉLÉON": foncés au soleil, clairs à l'intérieur. Au carré, en arrondi, ils voient et protègent grand. Importés et exclusifs. \$22.



LE PEIGNOIR DE MAILLE VELOURS Taillé comme un costume de judoka en éponge douce et chatoyante. Bien enveloppant et sous le genou. En bleu doux ou pêche. P.M.G. \$30.

LA MONTRE À BRACELET-BIJOU tout nouveau. Bien étroit. En métal doré ou argent. Mouvement suisse. Cadran au futur. \$60.

De nos artisans du Québec, les **BIJOUX D'ARGENT VÉRITABLE**. Le bracelet d'argent guilloché. Création exclusive. \$75. Les bagues serties de résine couleur. \$10. à \$15.

SIMONS
CÉLÉBRANT NOS 135 PRINTEMPS

place de l'hôtel de ville / place ste-foy ouvert les jeudi et vendredi soirs jusqu'à 21 heures

Selon le comité consultatif de Saint-Sauveur

La restauration pourrait nuire aux défavorisés

par Benoît ROUTHIER

La réalisation des programmes de restauration du quartier Saint-Sauveur comme proposée par la ville de Québec risque de créer plusieurs problèmes à la population, notamment aux ménages défavorisés.

Les gouvernements mis en cause et la ville doivent prendre tous les moyens, même renoncer à certains programmes, pour ne pas placer la

population dans une situation économique et sociale désastreuse et obliger une partie de celle-ci à quitter le quartier.

C'est là une des nombreuses suggestions contenues dans le rapport que le comité consultatif de Saint-Sauveur a produit pour conseiller les autorités municipales à la suite de la réception de 10 mémoires de différents organismes du quartier; de quel- que 800 appels ou visites au bureau

des renseignements, de deux audiences publiques et de 23 réunions du comité totalisant environ 150 heures de travail.

Le comité consultatif a été formé à la suite de la publication d'un projet de restauration de Saint-Sauveur nord en octobre 1974. Il est présidé par le gérant adjoint de la ville de Québec, M. Jean-Paul Bourret; de trois conseillers du quartier, MM. Robert Blais, Alfred Roy et André Tremblay; de MM.

Jocelyn Breton et Gernand Martin, du service de l'urbanisme de la ville de Québec; de M. Fernand Auger, représentant des Conseils de fabriques; de M. Claude Bureau, représentant des organismes de loisirs; de M. Léopold Bureau, représentant de l'Association des marchands du centre-ville ouest; de Mme Claudette Fortier, représentante des comités de parents, et de M. Louis-Philippe Lemieux, représentant des caisses populaires.

Ce dernier a remplacé M. Yvon Vézina, qui a démissionné du comité en mars. Le représentant du comité des citoyens de Saint-Sauveur, M. Hubert Fortin, avait démissionné dès novembre 1974.

Le mémoire, qui n'a pas encore été rendu public, est divisé en cinq parties: les coûts et la capacité de payer; modalités d'application du programme; l'aménagement du quartier; la fonction détente-loisir et les projets spéciaux.

Le comité de consultation semble de prime abord, répondre à la plupart des questions et craintes exprimées par les différents organismes qui se sont prononcés sur la restauration et ses effets dans la population. Des éléments de solution sont recommandés.

C'est ainsi qu'en complément des programmes de réaménagement physique du quartier, le comité consultatif dit qu'il serait essentiel de travailler à l'amélioration des conditions socio-économiques de la population.

Dans ce but, il recommande, par exemple, de réutiliser l'ancienne école technique, située sur le boulevard Langelier, en y créant des ateliers coopératifs de création et de réparation, des boutiques d'artisanat et même des activités à caractère éducatif.

D'un autre côté, comme la réalisation de l'ensemble des programmes de restauration apportera des changements importants dans le quartier, le comité consultatif recommande de maintenir une structure de consultation permanente qui surveillerait l'application des programmes; qui serait capable de faire pression sur la ville. Son mandat serait de défendre les intérêts de la population locale et conseiller la ville.

"Bien entendu, est-il écrit dans le mémoire, un tel comité devra garder une entière autonomie par rapport à la municipalité."

Cette autonomie a été mise en doute par plusieurs organismes populaires au cours de la période de consultation à la vue des six personnes du comité reliées directement à la ville.

Dans sa première partie, le mémoire dit l'importance pour les trois ordres de gouvernement (municipal, provincial et fédéral) de tenir compte du fait que "la majorité de la population du quartier a des revenus relativement bas" et qu'il est nécessaire qu'ils "prennent des mesures pour ne pas placer des ménages dans des situations pires qu'ils ne sont maintenant".

Encore en 1975, on peut estimer, semble-t-il, à près de 1.000 les ménages dont le revenu est inférieur à \$3.000, à 2.000 les ménages ayant un revenu inférieur à \$5.000 par an.

Les programmes pouvant modifier le coût du logement sont essentiellement le programme de subvention à la restauration des logements et le programme d'amélioration de quartier (PAQ) pour lequel trois îlots prioritaires ont été désignés.

Le premier programme prévoit des subventions de 25 pour 100 du coût des travaux de réparation, tandis que le PAQ peut accorder des subventions allant de 25 p. 100 à 100 p. 100 des frais selon le montant des travaux et le revenu des propriétaires.

Pourtant le comité consultatif écrit: "Si pour la majorité des cas, ce programme semble acceptable, il n'en demeure pas moins que plusieurs ménages, notamment les ménages à faibles revenus et les personnes âgées, devront subir des augmentations de loyer qu'ils seront probablement incapables de supporter."

Oui pour 50 pour 100

Le mémoire du comité consultatif fait voir que, pour environ 50 p. 100 des logements de Saint-Sauveur, la restauration n'entraînera pas d'augmentation de loyer significative. Cependant, les ménages demeurant dans des logements nécessitant des réparations importantes sont appelés à subir des augmentations de loyer au-dessus de leurs capacités financières.

Le comité se base sur des données voulant qu'environ 60 p. 100 des logements sont dans des édifices classés comme bons ou nécessitant des réparations mineures (environ \$3.000).

L'augmentation du coût des loyers devient importante dans les catégories de réparations de \$5.000 ou plus. Il en est de même pour les locataires demeurant dans des logements dont le coût des travaux sera de \$7.000 à \$8.000 du logement.

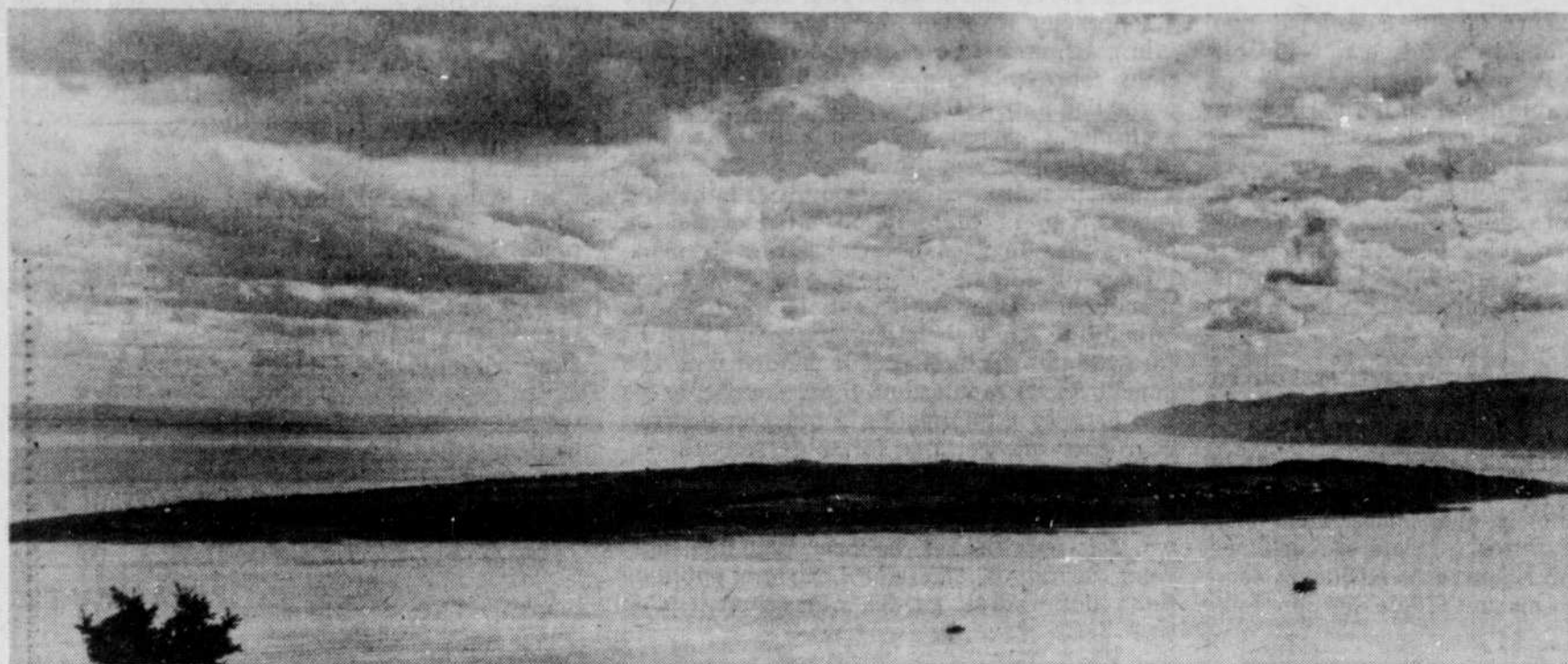
Puisque, comme il a été dit dans plusieurs mémoires soumis au comité, on retrouve les ménages les plus défavorisés dans les logements qui nécessitent le plus de réparations (donc qui subiront des hausses de loyer plus importantes), l'effet de la restauration sur ces ménages "peut être assez catastrophique".

Quant aux ménages qui auront à être rélogés par suite de la démolition de leur logement, le comité de consultation dit que la ville devrait payer "l'ensemble des coûts de déplacement: non seulement le déménagement proprement dit, mais aussi la réinstallation dans le nouveau logement".

Avant d'obliger des ménages à entreprendre des travaux trop onéreux de restauration ou à être déplacés, la ville devra mettre sur pied une série de mesures visant à rendre plus acceptables les changements proposés.

Et le comité de recommander, entre autres, de changer le programme de restauration actuellement en vigueur dans le sud du quartier afin d'y ajouter les subventions du gouvernement fédéral au même titre que les programmes de restauration prévus à l'intérieur des zones d'amélioration de quartier.

La ville devrait prévoir une allocation de logement proportionnelle au revenu des ménages et augmenter le montant des subventions à la restauration pour les logements nécessitant des réparations de plus de \$5.000.



Ile aux Coudres

Cette île du Saint-Laurent, dont certains édifices sont déjà classés monuments historiques, serait prochainement déclarée "arrondissement historique", a déclaré hier le ministre Denis Hardy.

Les limites du Vieux-Québec seraient agrandies

par Yves BERNIER

Le ministère des Affaires culturelles songe à élargir, agrandir le territoire, le périmètre de l'arrondissement du Vieux-Québec.

C'est ce qu'a déclaré, hier, le ministre, M. Denis Hardy, lors de l'étude des crédits de son ministère.

Répondant à une question du député libéral de Taschereau, M. Irénée Bonnier, et du député péquiste de Saint-Jacques, M. Claude Charron, quant aux plans de réaménagement du Vieux-Québec, le ministre a expliqué pourquoi il s'opposait à un rapport publié par un groupe fédéral-provincial sur le sujet.

"Savez-vous pourquoi on n'a pas appuyé cela", dit-il?

Le député Charron venait tout juste de souligner le fait que le maire Lamontagne a déploré publiquement que, cinq ans après sa publication... on n'a pas encore donné suite à ce qui s'appelait le concept général de réaménagement du Vieux-Québec.

M. Hardy a répondu qu'il n'avait pas appuyé ce rapport parce que, si "l'on appliquait ce plan de la ville de Québec, le gouvernement du Québec remettrait en partie des responsabilités à une autorité où le gouvernement fédéral interviendrait directement".

"J'espère que le député de Saint-Jacques n'appuie pas cela", a ajouté M. Hardy.

"Nous avons assez de misère à

recupérer ce que nous voulons récupérer. On n'est pas pour en laisser tomber", enchaîne M. Hardy.

Sauvegarde

Plus loin, le ministre a parlé de la deuxième phase du plan de sauvegarde de l'arrondissement historique pour souligner qu'il était actuellement en préparation, dans sa deuxième phase. "Ce n'est que quand ce plan sera terminé que nous pourrions indiquer, d'une façon bien précise, les actions que nous mènerons", dit-il.

Entre-temps, le ministre a quand même déclaré que cela ne l'empêcherait pas de faire des interventions en vertu des programmes actuels. Même si une maison n'est pas historique, dans un

arrondissement défini comme tel, s'il y a des réparations à faire, les propriétaires de ces immeubles sont admissibles à une subvention de 25 pour 100.

Ile aux Coudres

Au sujet de la valeur historique de l'île aux Coudres, le ministre a souligné qu'il songeait à déclarer "arrondissement historique" cette île du Saint-Laurent, dont certains édifices sont déjà classés monuments historiques.

M. Hardy a précisé que ce projet n'était pas absolument pressant, du fait qu'il n'y a pas de pont entre la terre ferme et l'île, ce qui retarde la détérioration des sites historiques, à cause d'une moins grande circulation humaine.

Le Comité se préoccupe du transport en commun

Le Comité consultatif Saint-Sauveur recommande aux différents paliers de gouvernement impliqués dans la restauration du quartier de transférer, en faveur du transport en commun, une bonne partie des sommes d'argent prévues pour les autoroutes et les artères majeures dans la région métropolitaine.

Dans un mémoire qui n'a pas encore été rendu public et qui est destiné à renseigner la Ville sur les volontés de la population du quartier, le comité dit que la circulation et la pénurie d'espaces de stationnement sont parmi les causes les plus importantes de la détérioration de Saint-Sauveur.

Le rapport demande un contrôle et une limitation du nombre de station-

nements dans le centre-ville et l'aménagement de stationnements publics aux extrémités des circuits d'autobus.

Le Comité consultatif présidé par le gérant adjoint de la Ville, M. Jean-Paul Bourret, suggère la création de corridors pour les autobus, comme la Ville a décidé de faire dans la Côte d'Abraham, les rues de la Couronne et Dorchester, dès le mois prochain.

Ces mesures "pourraient être mises de l'avant immédiatement".

Ne pas élargir le boul. Charest

Le Comité s'oppose encore "très fortement" à l'élargissement du boulevard Charest de même qu'à la construction de nouvelles artères de transit dans le quartier.

La position du Comité sur le

boulevard Charest "vient de son désir de protéger la fonction résidentielle à proximité de ce boulevard déjà trop bruyant." Il recommande de zoner résidentielle la bande de terrains entre le boulevard Charest et la rue Bagot "afin de permettre des subventions à la restauration" dans cette partie du quartier.

Par ailleurs, la Ville pourrait établir un programme d'acquisition à long terme, des propriétés non restaurables et des propriétés disparaissant pour des raisons naturelles, en vue de créer des espaces de stationnements et d'aménager des espaces de verdure.

Puis "si jamais la construction d'une autoroute était nécessaire, celle-ci devrait être faite souterraine".

Le Comité fait plusieurs autres suggestions relatives à la circulation

dont l'élimination de la circulation de transit sur la rue de l'Aqueduc; la fermeture de cette rue entre les rues Saint-Bernard et Sainte-Thérèse (pour y aménager un centre de quartier); réaliser des nouveaux stationnements dans les secteurs commerciaux et résidentiels du quartier notamment sur le site de l'ancien Marché Saint-Sauveur, le long du boulevard Charest, etc.

Par ailleurs, pour les membres du comité le réaménagement de Saint-Sauveur ne doit pas se faire "par une reconstruction massive des édifices". Faisant peut-être allusion aux berges de la rivière Saint-Charles, le mémoire ajoute qu'il faut garder à peu près la densité actuelle de même que les activités commerciales ou industrielles qui ne sont pas polluantes.

En général les édifices ne de-

vraient pas avoir plus de trois étages et demi.

Enfin le Comité indique quelques projets spéciaux comme le secteur Langelier (aménager un parc; utiliser le terre-plein du boulevard comme marché, nouvelle affectation de l'ancienne école technique); le projet d'habitation sur le terrain de l'usine à gaz (ce qui pourrait permettre de

constituer une banque de logements pour les gens appelés à être déplacés).

Un dernier projet rencontre la suggestion contenue dans le document KABIR KOUBA sur l'aménagement des berges de la Saint-Charles: l'utilisation du terrain actuellement occupé par la voie ferrée à des fins communautaires (parc, piste cyclable, corridors pour piétons).

Un rapport fidèle des besoins

par Benoît ROUTHIER

Le mémoire du Comité consultatif de Saint-Sauveur sur la restauration exprime de façon tellement complète les doléances des différents groupements des citoyens du quartier qu'on pourrait croire qu'il a été élaboré par le Comité des citoyens de Saint-Sauveur, pour citer un exemple.

En effet, au fur et à mesure qu'on en fait la lecture, on réalise que le Comité consultatif fait à la Ville un rapport fidèle des demandes de ces groupements populaires décrites par les autorités municipales.

Même des membres du Comité consultatif ont déjà mis fortement en doute la représentativité du Comité des citoyens, des comités d'îlots, pour ne citer que ces quatre organismes.

Lors d'une entrevue, en présence du maire Gilles Lamontagne, les trois conseil-

lers qui siègent sur le Comité, MM. Alfred Roy, André Tremblay et Robert Blais, avaient tenté de démolir bien des arguments de ces groupes.

C'est ainsi qu'ils mettaient en doute les chiffres avancés sur le nombre de familles à faible revenu dans Saint-Sauveur; sur les hausses de loyer qui suivraient la restauration; sur les sommes d'argent nécessaires à la restauration.

Aujourd'hui nous sommes en présence d'un document qui est en fait un recueil des recommandations et inquiétudes relatées dans la majorité des mémoires reçus.

Serait-ce que le Comité consultatif a réalisé que l'addition des doléances de ces groupements représentait vraiment l'opinion de la population en général? C'est possible car les conseillers sont quand même minoritaires sur le comité.

Et ces conseillers ont aussi admis, derrière M. Lamontagne, que les citoyens intéressés par la restauration s'étaient exprimés dans la majorité.

Serait-ce que le fait d'avoir pris ce qu'on pourrait appeler un bain prolongé dans le quartier a fait comprendre au Comité que la réalité était moins facile à vivre qu'il est facile d'élaborer des projets en vase clos, rue Desjardins? Ou encore, désarmé devant la ressemblance dans le contenu de la dizaine de mémoires reçus lors des audiences publiques, le Comité a-t-il décidé d'en faire simplement la cueillette pour la faire parvenir aux autorités municipales avec la recommandation d'augmenter les montants des subventions?

Cette dernière hypothèse il faut presque la rejeter du revers de la main tellement elle donnerait mauvaise mine au Comité.

Mais force est de constater que si les membres du Comité consultatif n'étaient pas tous d'accord avec les demandes des citoyens du quartier ils ont eu la sagesse de ne pas le faire transparaître dans le rapport qui se voulait un document contenant le résultat d'une consultation de la population.

BIJOUTERIE FERNAND BEAUPRE
Enr.
481, Hermine
524-1135
MEILLEURS PRIX EN VILLE
Venez le voir pour le croire!

REMY BEAULIEU & ASSOCIES
DOCTEURS EN OPTOMETRIE
376 du Roi, ch. 208. Tél.: 524-8417
(En haut Société des Alcools)

ENTREPOT A LOUER
PLAN D'ECHANGE POSSIBLE
Etes-vous à l'étroit? Nous pouvons vous offrir un local de choix à un endroit incomparable avec possibilité de RACHETER votre bail ou bâtisse actuelle.

Montreal Trust
Courtier 529-0581

JEAN TARDIF
683-8380

M. GAGNON présente un groupe choisi d'artistes européens. Exposition et vente semi-annuelle de plus de

200 PEINTURES
À L'HUILE ORIGINALES

Une peinture à l'huile originale...
Existe-t-il quelque chose de plus décoratif et de plus approprié pour votre salon? N'est-ce pas, qu'un magnifique tableau apporterait une note de beauté à votre décoration intérieure?

Venez faire votre choix dans l'ascenseur que j'ai découvert pour vous en Europe à des prix exceptionnellement bas. Pourquoi payer plus quand vous pouvez acheter directement... Tous les prix indiqués comprennent un cadre de qualité supérieure avec la peinture.

Quelques exemples de nos prix:

14x16	\$19	20x24	\$33	28x32	\$62
15x18	\$28	22x26	\$46	32x44	\$85
18x22	\$24	26x30	\$58	31x55	\$92

Entrée libre et catalogue gratuit à la porte.

Venez nous visiter à:

PLACE QUEBEC
900 rue DUFFERIN
CENTRE MUNICIPAL DES CONGRÈS
SALON LANGEVIN
VENDREDI SOIR LE 9 MAI de 19 h à 22 h
SAMEDI, DIMANCHE, LUNDI
les 10, 11 et 12 MAI
de 12 h à 22 h.

AMERICAN EXPRESS — DINER'S — CHARGEUR — MASTER CHARGE

l'éditorial

Les risques calculés

Le Rapport Prévost, sur l'administration de la justice criminelle et pénale au Québec, avait eu, il y a quelques années, un impact considérable sur la réforme de notre système judiciaire et dont le prolongement apparaît encore nettement dans le livre blanc sur la Justice que vient de publier le ministre Jérôme Choquette.

Qu'advient-il du rapport de la Commission Cliche dont l'ampleur ne peut qu'étonner si l'on considère le temps très limité que l'on a dû y consacrer? Cela dépendra du courage et de la ténacité que le gouvernement voudra bien apporter à son application. Tout comme la Commission Prévost proposait de changer notre philosophie pénale en la rendant plus humaine et, partant, plus accessible et plus efficace, la Commission Cliche propose à son tour une restauration totale de la liberté syndicale susceptible d'humaniser le sort des travailleurs de la construction et affirmer la primauté de la loi et des droits des travailleurs sur les intérêts privilégiés.

Comme il en avait été de la Commission Prévost à qui l'on avait reproché une certaine vision trop futuriste des réformes qu'elle proposait, on ne manquera pas d'opposer le test de la réalité à plusieurs suggestions du rapport

Cliche. On ne manquera pas, surtout, comme le fait le ministre Choquette dans son livre blanc, de remettre en cause les normes fondamentales auxquelles devraient être soumis ces recours d'exception que sont les enquêtes du genre de celle que l'on vient de connaître.

Rappelons d'abord qu'elle n'était pas une enquête comme les autres, même si, à l'instar de la Commission Prévost, elle avait été rendue nécessaire par l'explosion d'un fait particulier. Plus que cette dernière, dont le mandat s'étendait malgré tout à tout un système judiciaire, la Commission Cliche revêtait une spécificité et surtout un caractère d'urgence qui, sans devoir en limiter les véritables objectifs, lui imposaient une limite de temps au-delà de laquelle elle eût risqué de perdre beaucoup de son efficacité.

Il n'est donc pas surprenant, et l'on ne devrait pas s'en scandaliser, que la course contre la montre qu'exigeaient de la Commission le pourrissement accéléré du monde de la construction et l'impact grave qu'il risquait d'avoir sur l'économie québécoise, aient contraint les commissaires à proférer certaines dénonciations trop rigoureuses ou jugées comme telles. Mais ce ne sont là que des apprécia-

tions qui doivent demeurer subjectives devant les révélations et les recommandations du rapport.

Hors de sa substance, l'enquête Cliche, à cause de son caractère particulier, aura donc été une excellente occasion pour étudier, jauger et apprécier les modes et les techniques dont elle était nantie. Ce genre spécial d'investigations représente certes, surtout lorsqu'il concerne l'administration de la justice, des dangers multiples. Comme le souligne le livre blanc sur la Justice, il constitue une exception par rapport à notre système de droit criminel qui repose sur la présomption d'innocence. En forçant les témoins à témoigner contre eux-mêmes, il déroge à cette règle. Cette forme d'enquête ouvre également la porte à la culpabilité par association ou par des preuves insuffisantes sur lesquelles le public est porté à conclure trop rapidement. Il existe enfin le cas des organes d'information à qui l'on pourrait reprocher une certaine forme de sensationnalisme pouvant contribuer à l'instauration d'un climat de soupçons et d'énervement social.

Mais pour pallier ces inconvénients dangereux, devrait-on enfermer l'enquête publique dans des cadres rigides qui risquent d'en

atténuer la véritable portée? Les individus à qui on la confie sont sensés posséder suffisamment de jugement et d'honnêteté pour la diriger et dans le sens de l'intérêt commun et dans la protection de ceux à qui ils font appel. Il en est de même de l'information qui a la seule responsabilité de s'imposer une déontologie et qu'il est toujours loisible de tempérer par le huis clos et l'ordonnance de non publication. Ce sont là des risques calculés mais irremplaçables dans une optique d'impartialité.

On ne sache pas que, dans l'enquête concernée, les commissaires aient dérogé à ces règles ou aient fait de "l'exploration sans limites." Il est inévitable que, devant la rigueur des affrontements qu'elle a provoqués, des individus se soient sentis éblouis. Mais il était, par ailleurs, essentiel que la vérité soit étalée dans toute sa nudité et sous toutes ses facettes. Si elle a fait mal à certains, c'est qu'il était devenu urgent que l'on fasse le "grand ménage" chez tous ceux, et sans exception, qui tripotent allégrement la liberté des travailleurs. La Justice, il ne faut pas l'oublier, a le devoir de se voiler la face.

Paul LACHANCE

Hausse des prix du gaz

La hausse décidée par Ottawa sur les prix du gaz naturel exporté aux États-Unis se situe dans le cadre de la réévaluation des prix des hydrocarbures. On vise de la sorte à encourager la recherche et l'exploitation de ces deux ressources énergétiques voisines au cours des prochaines années. La hausse du prix du pétrole intérieur, qui ne saurait tarder, vise également le même objectif que celle du gaz naturel. Dans un avenir prochain, les prix entre ces deux ressources devraient en arriver à s'équilibrer.

Le gouvernement fédéral vient de prendre sa décision au sujet du gaz naturel à la suite d'une recommandation de l'Office national de l'énergie. Celui-ci fixait la hausse souhaitée à 60 cents le 1.000 pieds cubes pour le gaz exporté. On a retenu ce chiffre, mais on y arrivera en deux étapes: les prix du gaz exporté passeront de \$1.00 à \$1.40

le 1er août et à \$1.60 le 1er novembre. A \$1.60 le mille pieds cubes, le gaz naturel canadien reste en-dessous de son équivalent énergétique en pétrole. On estime en effet que le prix du gaz naturel devrait être fixé à \$2.06 le mille pieds cubes pour égaler le prix international du pétrole, \$12.50 le baril.

Au moment où le Canada annonce une hausse du prix de son gaz exporté intervient une réduction de la taxe sur le pétrole exporté; cette réduction sera de 80 cents le baril pour le brut léger. Elle correspond à une réduction de la demande sur le plan international. Aux États-Unis, où s'effectuent essentiellement les exportations canadiennes, le volume d'exportation permis, 800.000 barils par jour, n'a pas été atteint en avril; les exportations canadiennes vers le pays voisin ne se sont élevées qu'à 560.000 barils par

jour. Contrairement à l'augmentation du prix du gaz naturel, en faveur des entreprises, la diminution des taxes concerne ici l'État.

La hausse du prix du gaz exporté et, prochainement, du prix intérieur du pétrole, est destinée à aiguillonner une exploitation accrue de nos ressources énergétiques. Il faudra consacrer \$115 milliards en ce domaine au cours des dix prochaines années. D'où les ajustements qui s'imposent selon l'évolution des prix internationaux. Le Canada peut maintenir un prix inférieur à ceux-ci, mais la marge devra être réduite par rapport à la situation actuelle. La hausse récente intervenue dans les prix à l'exportation du gaz naturel devrait encourager l'exploitation de nos principales sources dans l'Ouest, le delta du Mackenzie, le "iles de l'Arctique et les côtes de l'Atlantique.

Gilles BOYER



l'opinion des lecteurs

Trop de publicité au contrebandier Labelle

M. le rédacteur en chef,

Je m'adresse à vous puisque, visiblement, le cahier "Perspectives", distribué le samedi, ne permet aucune réplique à ses lecteurs qui, d'ailleurs, le reçoivent sans choix. J'ignore si l'on vous impose ou non ce feuillet, mais je fus surpris d'y retrouver comme cadeau de Pâques, en page couverture, un "boot-legger" dont la seule morale, apparemment, est de ne s'être pas fait prendre et qui croit que sa vieillesse nous empêchera de le mépriser. Il est beau (et véridique) de constater qu'Al Capone était un bon homme aux grandes qualités positives: il ne buvait pas, ne tuait "personnellement" aucu-

ne de ses victimes, ne portait pas de revolver et, suprême preuve de ses vertus, mourut de la syphilis. Peut-être "monsieur" Labelle a-t-il connu également quelques-uns de ses vertueux lieutenants, comme Legs Diamond, par exemple? Il est vrai que la prohibition fut une loi stupide, mais elle n'était pas condamnable moralement. D'ailleurs, si les "pauvres petits gars" allaient boire dans les "blind-pigs", qui, en fin de compte, leur fournissait la boisson? Al Capone, Bradley et "monsieur" Labelle! Pour n'en nommer que quelques-uns!

Comme les défunts ne souffrent plus, au moins l'article aura-t-il épargné les parents proches de "monsieur" Labelle. Tant de gens existent

ou ont existé sur qui on aurait pu écrire en cette Semaine Sainte, et des nôtres par surcroît: Monsieur Jean Vanier, le Cardinal Léger, le curé Labelle; et pourquoi pas raconter la vie d'un vieux médecin de campagne ou d'une infirmière et bien d'autres encore. Que les responsables de "Perspectives" laissent aux sales petits journaux, dont c'est le triste lot, le soin de publier mémoires et biographies de ce genre de héros douteux. Ma famille appuie ma demande pour que cet incident isolé et déplacé ne se reproduise plus à l'avenir.

Thérèse B. Thériault, d. p.,
Québec

Rectifications

M. Gilles Boyer
Editorialiste au Soleil.

Votre éditorial du jeudi 24 avril intitulé "Le sectarisme au Cégep" contient une erreur qui me concerne directement de par ma fonction. Vous disiez "Il arrive de la sorte qu'un professeur de philosophie au Cégep de Limoilou puisse être congédié (mais renvoyé par la suite) parce que son enseignement n'est pas suffisamment marxiste." Cela ne s'est jamais produit depuis 1968, année où j'entraîs au Département en question. Ça m'étonnerait fort que ça se soit produit avant. S'il n'y a pas de sectarisme au SOLEIL, j'estime que rectification devrait être faite en lieu et place où l'erreur a été faite.

Une autre erreur flagrante: les huit membres démissionnaires du Conseil d'Administration du Collège n'ont pas démissionné du Conseil d'Administration mais du Collège Electoral seulement. C'est une "nuance de taille" si on ajoute à cela que cinq des huit démissionnaires sont des membres du C.A. nommés par le Ministère sur recommandation du ministre Cloutier, cela change un peu les données du sectarisme. Peut-être est-il partagé par d'autres, mais simplement inversé. Information oblige. Quant à la discussion globale, il faudrait la poursuivre.

Bertrand Tremblay
Secrétaire exécutif du
Département de Philosophie
Cégep de Limoilou

M. le directeur,

Robert Andras, comme ça, a l'air de rien, mais c'est queq'chose! Il vient de nous en passer une là: une vraie professionnelle. Je veux parler de sa décision d'ouvrir les frontières à 3.000 Sud-Vietnamiens qui, eux, contrairement aux réfugiés haïtiens, recevront l'asile politique, dans les faits, sinon dans les mots.

Je voudrais simplement signaler que ce n'est nullement un effet de la bonté dudit Robert Andras et du gouvernement canadien, mais une stricte question de logique politique, appliquée au domaine de l'immigration: quand il s'agit de sauver 3.000 personnes ayant appuyé la politique américaine au Sud-Vietnam, Andras et ses acolytes se montrent très empressés: l'asile politique est une récompense qui les sert autant que ceux qu'ils veulent sauver, question de prestige. Ça fait humanitaire. C'est facile. C'est nécessaire.

Mais il n'en allait pas de même quand des réfugiés haïtiens tentaient de fuir le régime Duvalier, — qui construit à coups de millions un mausolée en l'honneur de Papa Doc alors que le pays est dans la misère. Il n'en allait pas de même alors pour la même raison qui fait que aujourd'hui on va admettre les Sud-Vietnamiens au pays: ne pas perdre la face. C'est-à-dire, simplement, qu'étant donné les importants intérêts économiques "Canadien" à Haïti, il était impensable de recevoir ici des gens qui fuyaient le régime politique totalitaire favorable à l'exploitation systématique des richesses de leurs pays par des puissances étrangères, dont, surtout, les États-Unis et le Canada.

Des gens qui, on ne sait jamais, auraient pu finir par ouvrir les yeux aux Canadiens sur le rôle que joue notre pays dans le sous-développement haïtien. Car la sinistre comédie que certains ont jouée pour excuser la politique de Robert Andras envers les réfugiés haïtiens ne change rien à la réalité: Haïti n'est pas vierge de répression politique, de violence étatisée, Duvalier Junior règne par la terreur, comme son père avant lui.

Au moins un homme est vraisemblablement mort aujourd'hui à cause de cette politique de l'Immigration Canadienne, qui refoule systématiquement tous ceux dont les prises de position politiques vont à l'encontre des intérêts Canadien à l'étranger: Ricardo Espinal-Medina, discrètement renvoyé en République Dominicaine, où on l'attendait pour, sinon l'exécuter, en tout cas lui faire passer un mauvais quart d'heure à vie, ce qui est probablement pire.

Et aujourd'hui, ce n'est pas par grandeur d'âme qu'Andras ouvre les frontières à 3.000 réfugiés sud-vietnamiens: c'est probablement, sur une demande des États-Unis, ou, pensons vite, pour prévenir agréablement une telle demande.

Et Robert Andras, comme ça, a l'air de rien: c'est y assez beau, la diplomatie!

P.S. Avis aux imbéciles, — il y en a toujours, — qui seraient tentés de s'indigner, de ma dureté de cœur, n'ayant compris à ce texte que le fait, ils le soutiendraient sur leur lit de mort, que je suis contre l'accueil des Sud-Vietnamiens, qui, c'est possible, sont en danger de mort ou d'emprison-

nement... Avis, donc: je ne suis pas contre; mais je suis "surpris" qu'on soit contre une fois pour l'autre fois, etc... et qu'on continue à prétendre que le Canada est un pays politiquement libre.

Guy Genest,
Québec 3.

Le français à Place Québec

M. le directeur,

Travaillant à proximité de Place Québec, il va sans dire que je m'y rends au moins trois fois par semaine et que j'y effectue tous mes achats. Mais il existe actuellement à Place Québec une situation déplorable que je qualifierais d'indécence et de grossièreté envers la majorité francophone qui fait vivre propriétaires et employés des boutiques.

En effet, dans certaines boutiques, la langue anglaise est grandement en vogue. Sachez messieurs les propriétaires et employés, qui se plient à cette situation avec une servilité dégoûtante, que vous n'êtes ni à New York, ni à Toronto, et même pas à Montréal! Mais bien à Québec. J'invite donc tous les gens, qui ont du cœur au ventre, de n'effectuer aucun achat dans les boutiques où l'on n'aura pas la décence d'utiliser le français comme langue de communication avec le public et langue de travail.

Annette Beaulieu
Québec

LE SOLEIL

est publié par Le Soleil, Ltée

Président du conseil
d'administration et éditeur:
M. Jacques-G. Francoeur

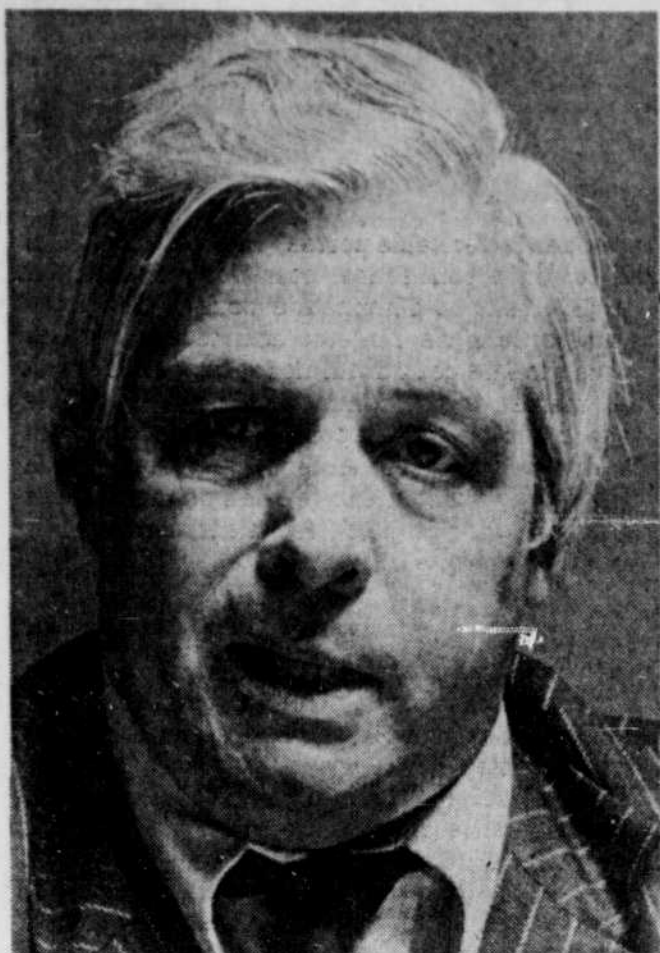
Président et directeur général:
M. Paul-A. Audet

Rédacteur en chef et
directeur de la rédaction:
M. Claude Beauchamp

Directeur de l'information:
M. Claude Masson

LE SOLEIL publie avec plaisir les lettres de ses lecteurs. Les opinions doivent être appuyées du nom et de l'adresse de leurs auteurs et doivent être courtes. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et de raccourcir les lettres publiées.

la page cinq



le rapport Cliche

-csd-

Il faudra être vigilant

Depuis le temps que la violation systématique des libertés syndicales dans la construction, au profit des caïds servilement dévoués à une Cosa Nostra sans scrupules fait l'objet de dénonciations, le rapport de la Commission Cliche, pour la CSD, devient un instrument de valeur incalculable pour la remise en marche de l'exercice de ces libertés par les vrais travailleurs de la construction.

Requis avec insistance par la CSD, dans son Mémoire sur les relations de travail dans l'industrie de la construction d'octobre 1972, la constitution de la Commission d'enquête Cliche nous est apparue comme une occasion unique d'exposer le fonctionnement de la force mise au service de la volonté de monopoliser ce secteur industriel, aux yeux des travailleurs de la construction et du public en général et d'en attendre des recommandations valables et utiles.

C'est sans ambages que la CSD, tout comme elle l'avait fait en donnant pleine confiance à la Commission Cliche dès le départ, déclare endosser les recommandations que les commissaires Cliche, Mulroney, Chevrette viennent de rendre publiques.

L'ensemble des moyens qui nous apparaissent les plus nécessaires pour rétablir le vrai syndicalisme et la liberté syndicale dans la construction, semblent se retrouver dans les recommandations de la commission.

Chercher, à ce moment-ci, les faiblesses ou les oublis dans le rapport serait manifester une mauvaise foi à l'endroit des principes généraux que nous cherchons à sauvegarder.

Il nous semble que le gouvernement doit tout mettre en oeuvre, et ce de la façon la plus expéditive possible, pour que les recommandations capitales faites par la commission soient appliquées, c'est-à-dire: — la mise en tutelle des syndicats américains visés; — l'adoption d'une loi pour débarrasser les chantiers des délégués devenus des représentants de la pègre; — la création de l'Office de la construction.

Pour éviter qu'une fausse et tardive contrition serve de prétexte à une réorganisation de la Commission de l'industrie de la construction, par laquelle des

éléments aussi pernicieux pourraient s'introduire et reconstituer, sous une nouvelle enseigne, les éléments gangrenés au contact de ceux déjà fustigés, il est donc urgent que l'office soit mis en place et commence à organiser la récupération des libertés syndicales perdues. — en instituant les mécanismes de réglementation garantissant l'exercice de la liberté syndicale lors de la prochaine période de maraude; — en initiant les formules valables de sécurité au travail et de sécurité d'emploi; — et en mettant sur pied les autres fonctions prévues dans le rapport de la commission.

Le placement

De plus, de façon immédiate, le droit au travail doit être reconnu en abolissant les postes de "traite de jobs" communément appelés bureaux de placement syndicaux.

La CSD croit donc que la même latitude qui a été donnée à la Commission Cliche pour enquêter, doit être donnée aux membres de l'office pour qu'ils puissent procéder sans obstruction.

De plus, la CSD est d'avis qu'il devrait être possible de trouver, dans les plus brefs délais, trois hommes d'envergure capables de rendre le fonctionnement de l'Office de la construction aussi efficace que le fonctionnement de la Commission Cliche.

Très important, le secteur industriel de la construction doit avoir à sa portée des outils à sa mesure. Gigantesque au point de vue économique, ce secteur n'a rien à craindre d'institutions qui lui soient égales en envergure et capables de répondre à ses nombreuses préoccupations. Les dirigeants du nouvel organisme, s'ils gardent à l'esprit que les travailleurs sont essentiels au progrès du secteur, ne pourront oublier que leur rôle est d'empêcher que les employeurs renouent des relations avec des "rastaquoueres".

La Commission Cliche l'a déclaré dans son rapport: "pendant que nous rédigeons notre rapport, les pratiques dénoncées se poursuivaient sur les chantiers." Cette constatation de la commission suffit à nous convaincre de l'urgence de l'implantation des mesures, les petits comme les gros profiteurs n'étant sûrement pas prêts à abandonner leur fromage.

-csn-

Une indulgence scandaleuse envers le gouvernement et les patrons

La Commission Cliche a bien identifié les problèmes de l'industrie de la construction, mais elle a bâclé les solutions parce qu'elle n'a pas osé traiter sur le même pied tous les responsables de la situation qu'elle décrit. Son rapport est imprégné par un esprit de classe, il est d'une indulgence scandaleuse pour le gouvernement et les associations patronales, qui pourtant, savaient fort bien ce qui se passait dans la construction, qui y ont participé, et qui en ont profité.

Ceux qui ont suivi les audiences de la commission se rappelleront d'ailleurs avec quel ménagement ont été interrogés des hommes comme Robert Boyd, président de la Société d'énergie de la baie James, ou Paul Desrochers, ancien conseiller spécial du premier ministre, alors que les hommes de main de la FTQ-construction étaient à bon droit examinés à la loupe. Le même clivage de classe se retrouve dans le rapport de la commission, qui juge sévèrement les dirigeants de la FTQ-construction, mais qui laisse au peuple le soin de juger le ministre du Travail, dont la complicité avec la FTQ-construction a pourtant été établie.

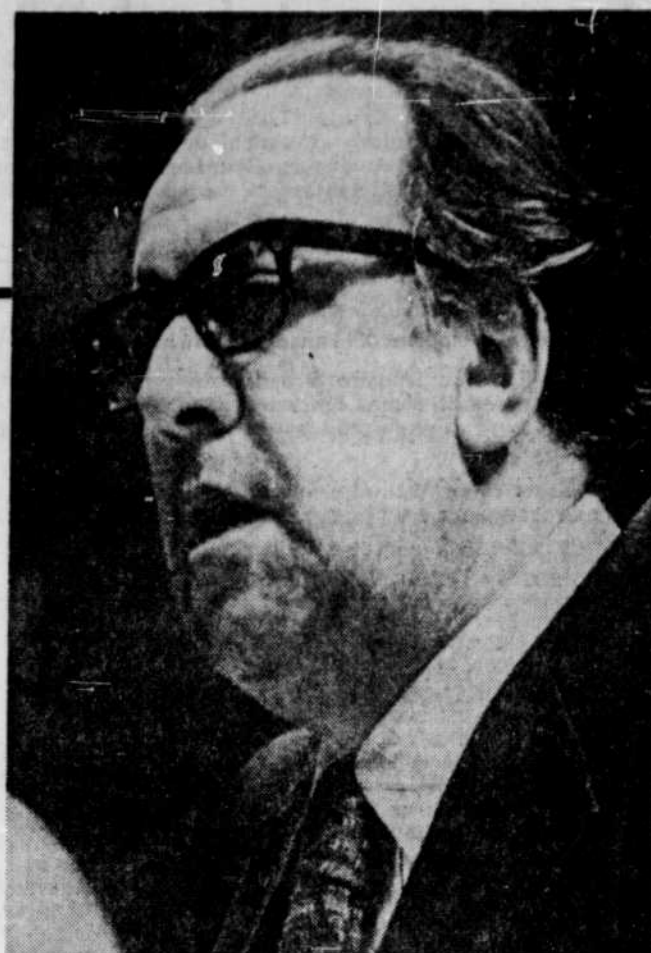
Qu'il soit bien clair que la CSN n'a pas l'intention d'absoudre les aventuriers du syndicalisme qui se sont bâtis un empire personnel en exploitant les travailleurs de la construction avec autant de cynisme que les patrons. Qu'il soit bien clair que la CSN n'admet pas que les syndicats de la construction servent de soupape au crime organisé pour placer ses hommes de main qui ont besoin de se refaire une image.

La CSN blâme formellement la FTQ, ses principaux dirigeants, et particulièrement son président Louis Laberge, pour ne rien avoir fait de conséquent afin d'extirper la corruption des rangs de ses affiliés de la construction. Si la FTQ avait pris cette responsabilité, nous serions ensemble aujourd'hui pour combattre les aspects dangereux que le rapport de la commission d'enquête comporte pour le syndicalisme libre.

Non pas des agents de l'ordre établi

Qu'il soit bien clair que la CSN continuera de combattre toute tentative d'encadrer le vrai syndicalisme pour en faire une courroie de transmission du pouvoir, qui agirait comme un deuxième patron sur les travailleurs. Or, les recommandations de la Commission Cliche, dans leur ensemble, conduisent à faire du syndicalisme un instrument de l'Etat plutôt qu'un instrument des travailleurs. Elle vise à faire des syndicats des agents de l'ordre établi, en plaçant leurs activités sous le contrôle de l'Etat, en échange d'une garantie de financement.

Parmi les mesures qui vont dans ce sens, citons l'incorporation forcée des organismes syndicaux, l'interdiction d'occuper des fonctions syndicales à ceux qui ont certains dossiers judiciaires, surveillance des votes de grève et d'acceptation des conventions collectives, transfert de l'application du décret à un office gouvernemental, présomption de culpabilité à l'endroit des travailleurs et de leurs dirigeants dans le cas de grève ou de ralentissements de travail (alors



que les bandits notoires ont une présomption d'innocence), amoindrissement de la fonction de délégué de chantier, ingérence dans l'utilisation des budgets syndicaux.

C'est ce même esprit dirigiste qui a inspiré la loi 290 en décembre 1968, et que la CSN a combattue pour les mêmes raisons, pour que les travailleurs gardent le contrôle de leur seul instrument de défense.

La tutelle, pas une solution

Il y a un cancer syndical dans l'industrie de la construction, qui est maintenant bien identifié à certaines unions de la FTQ-construction, mais pour éliminer ce cancer, la CSN ne laissera pas détruire le vrai syndicalisme avec le rapport de la Commission Cliche. Le gouvernement a beau jeu maintenant de globaliser, et d'étendre les "remèdes" à tous les syndicats de la construction, comme le premier ministre a commencé à le laisser entendre dimanche. Mais le mot magique de tutelle, qui n'a pourtant rien réglé dans le syndicat des opérateurs d'ascenseurs, n'est pas non plus la solution dans l'ensemble de l'industrie.

La CSN s'oppose formellement à la tutelle. Elle souligne que cette tutelle et les autres mesures restrictives à l'endroit du syndicalisme seraient appliquées par les partenaires des aventuriers libéraux qui se sont infiltrés dans la FTQ-construction. En conséquence, rien ne garantit que la tutelle et les mesures restrictives corrigeront la situation décrite par la Commission Cliche, qui se perpétue d'ailleurs sur les chantiers olympiques, à la connaissance du gouvernement.

Le vrai remède aux excès démontrés par la Commission Cliche, nous avons commencé à le trouver en 1969 et en 1970, par une formule de sécurité d'emploi qui soumettait le placement à des règles précises. Ce commencement de solution, qui avait pourtant été négocié entre les parties, a par la suite été déchié par l'actuel ministre du Travail, qui de ce fait, est devenu le principal responsable de la situation qui prévaut dans l'industrie de la construction.

Encore aujourd'hui, nous croyons que la solution réside dans un mode de placement honnête et public, où les organisations syndicales joueraient un rôle prépondérant. Tant que cette question et celle de l'ancienneté dans les mises à pied sur les chantiers ne sera pas réglée, les travailleurs devront continuer de mettre leur vie en danger pour conserver leur emploi.

Dans la jungle de la construction, la Commission Cliche reconnaît tout de même que la CSN a pratiqué un syndicalisme honnête et vraiment au service des travailleurs.

Cela nous autorise à sonner l'alarme face aux mesures susceptibles d'affaiblir le vrai syndicalisme dans l'industrie de la construction, où il demeure le seul recours des travailleurs contre l'arbitraire des employeurs et du gouvernement.

La suprématie de l'horlogerie suisse est menacée

(Reuter) — L'horlogerie suisse, célèbre dans le monde entier, image de marque jusqu'ici quasi inaltérable, est malade.

Elle souffre de sa crise la plus grave depuis la Deuxième Guerre mondiale, crise qui inquiète évidemment le patronat et les travailleurs, mais aussi les banquiers et les responsables du gouvernement. La Suisse est le premier fabricant de montres dans le monde et l'exportation de son industrie est vitale pour son économie.

Cependant, la moitié environ des 70.000 travailleurs de l'industrie horlogère ont dû accepter une réduction de leurs horaires de travail depuis le début de l'année. Les bénéfices ont beaucoup diminué, tandis que la production tombait de près d'un tiers.

La cause première de ces difficultés réside dans le franc suisse qui s'est réévalué en moyenne de 40 pour cent par rapport aux autres grandes monnaies, depuis l'abandon des parités fixes, il y a quatre ans.

Les 84 millions d'articles exportés chaque année par l'horlogerie suisse — 95 pour cent de la production nationale — coûtent donc plus cher à l'étranger. Les

quelque 1.200 entreprises suisses se plaignent que leurs concurrents, principalement aux Etats-Unis, au Japon et en Union soviétique, en retirent des avantages lucratifs.

En un sens, le problème est aussi symbolique pour la Suisse. Avec une population d'un peu plus de six millions, la république helvétique doit beaucoup compter sur les talents industriels de ses habitants pour compenser son manque de matières premières. Bien que l'horlogerie ne soit pas la seule industrie suisse à connaître des difficultés, elle est généralement considérée à l'étranger comme le porte-drapeau de ce pays.

L'an dernier, avec une production représentant 3 milliards 702 millions de francs suisses, elle a constitué 10 pour cent de toutes les exportations du pays. Ses 70.000 employés, essentiellement dans la région du Jura, proche de la frontière française, représentent 8 pour cent de toute la main-d'oeuvre du pays. En termes de production, c'est la troisième industrie du pays, après l'équipement industriel et les produits chimiques.

Son importance est donc énorme dans l'économie nationale.

Dans les milieux bancaires zurichois, on indique que les problèmes qui affectent l'industrie horlogère ont été l'une des principales raisons qui ont amené le gouvernement à prendre des mesures fermes pour freiner la hausse du franc. Plusieurs fois aussi, les entreprises ont vivement réclamé l'établissement d'un marché double du franc suisse, dont l'un servirait exclusivement aux transactions commerciales.

Selon M. Gilbert Tschumi, secrétaire de la division horlogère du syndicat suisse de la métallurgie, la semaine de travail de la moitié des employés a été réduite jusqu'à 20 pour cent depuis le début de l'année, lorsque le franc avait monté brutalement, particulièrement contre le dollar.

Quelques centaines d'employés ont déjà été licenciés cette année. Les responsables déclarent que les montres japonaises à Tokyo se vendent trente-cinq pour cent moins cher que leurs équivalentes suisses.

"Nous avons consacré des millions de francs à la recherche pour réaliser les montres qui soient les plus précises possibles, mais à quoi cela sert-il pour un acheteur qui lutte contre l'inflation", a déclaré l'un d'entre eux.

LE SOLEIL

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au no 390 est, rue Saint-Vallier, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil, Limitée, qui en est l'éditeur.

Seule La Presse Canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans Le Soleil. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206".

TARIFS D'ABONNEMENTS

LIVRAISON A DOMICILE DU LUNDI AU SAMEDI	\$1.00 PAR SEMAINE
PRIX A L'UNITÉ DU LUNDI AU VENDREDI 0.20	LE SAMEDI 0.30
ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE:	
3 MOIS	\$12.90
6 MOIS	\$25.00
1 AN	\$50.00
Par porteur, lundi au samedi	\$12.50
Par la poste, lundi au samedi (Est Prov. de Québec)	\$12.50
Autres comités du Québec et ailleurs au Canada	\$15.00
Pays étrangers	\$20.00

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)

Pour tout renseignement, vous pouvez communiquer avec nous de 8h30 à 19h30, samedi de 8h30 à 11h30

647-3334

RENSEIGNEMENTS

647-3233

REDACTION

647-3394

SERVICE DE LA PUBLICITE

ANNONCES CLASSEES	647-3311
CARRIERES ET PROFESSIONS	647-3266
PUBLICITE - DETAILLANTS	647-3435
PUBLICITE GENERALE	647-3536

AUTRES SERVICES

ACHATS	647-3241
CREDITS ET RECOURS	647-3236
PERSONNEL	647-3219
PROMOTION	647-3342

L'orgueil de la France n'est plus!

PARIS (d'après Reuter) — L'orgueil de la France n'est plus! La firme française Citroën vient en effet de cesser la production de son modèle DS, qui avait fait des débuts retentissants, il y a 20 ans, lors du Salon de l'auto de Paris.

Les derniers modèles de ce "salon roulant", produit à 1,4 million d'exemplaires jusqu'à maintenant, ont quitté les chaînes de montage mardi.

Le nouveau modèle CX le remplacera au sommet de la gamme Citroën.

La DS, révolutionnaire à cause de son système de suspension hydraulique, était depuis longtemps devenue la voiture officielle des ministres français et du président de la République, tout en restant une populaire familiale.

Faisant contre mauvaise fortune bon cœur, Citroën a laissé savoir qu'elle fabriquera des pièces de rechange pour la DS pendant encore 10 ans.

La lutte anti-... (Suite de la première page)

ne législation destinée à contenir une "montée excessive" des prix est déjà presque prête, mais qu'on la réserve jusqu'à la fin des consultations avec les milieux des affaires et des syndicats.

Selon le ministre, le gouvernement croit qu'il est important de compléter les consultations sur le programme de restrictions volontaires des salaires et des prix avant de déposer le projet de loi qui avait été présenté il y a un an aujourd'hui par le gouvernement libéral alors minoritaire qui devait être renversé peu après, forçant ainsi la tenue d'élections générales.

Neuf points

Le programme en neuf points présenté par le congrès prévoit:

—des mesures visant à augmenter le nombre d'habitations, la pénurie ayant provoqué une hausse des prix dans ce secteur.

—Contrôles des conditions de location, afin de prévenir les abus de la part des locataires.

—Un programme visant à éliminer les excès des spéculateurs fonciers.

—Application de règlements destinés à contrôler les prix des sources d'énergie.

—Dégrevement fiscal accordé aux personnes à bas revenus afin d'augmenter leur pouvoir d'achat.

—Politique de main-d'œuvre visant à réduire le taux de non-emploi.

—Contrôle sévère des honoraires versés aux professionnels.

—Hausse des pensions accordées aux personnes âgées.

—Application de mesures visant à assurer que les dégrèvements fiscaux

accordés aux sociétés obligeront celles-ci à réinvestir une partie raisonnable dans l'économie en vue de la création de nouveaux emplois.

"Le monde syndical, disent-ils, est disposé à faire sa part dans la lutte contre l'inflation, mais il n'acceptera jamais un traitement discriminatoire contre les salariés, les pensionnés et les gens qui n'ont aucun moyen de se protéger."

Par ailleurs, le gouvernement a de nouveau évité hier les questions relatives à son programme anti-inflationniste et a repoussé les accusations selon lesquelles il met trop d'argent en circulation dans une tentative pour éviter la récession.

Le fait d'augmenter le volume de papier monnaie en circulation est un des moyens de stimuler l'inflation, mais plusieurs économistes soutiennent qu'un trop fort volume d'argent en circulation peut provoquer l'inflation.

M. Sinclair Stevens, député progressiste-conservateur de York-Simcoe, a demandé au gouvernement pourquoi il a augmenté de 33 pour cent, sur une base annuelle, le volume d'argent en circulation.

Le ministre des Travaux publics, M. Charles Drury, a répliqué que c'est fausser le problème que de poser le problème sur une base annuelle.

Lutte contre la domination

TORONTO (PC) — Le Comité pour l'indépendance du Canada compte utiliser des périodes gratuites à la télévision et à la radio, dans sa lutte contre toute domination économique et culturelle de l'étranger.

Choquette intensifie... (Suite de la première page)

Quelques minutes plus tôt, à l'Assemblée nationale, le premier ministre Robert Bourassa avait cependant jugé "stupide et ridicule" une question de l'Opposition suggérant que des poursuites devraient être intentées contre MM. Paul Desrochers et Michel Guay, pour corruption de fonctionnaire.

Affaire Saindon

Le péquiste Robert Burns appuyait sa question sur le passage du rapport Cliche qui déclare que M. Desrochers, l'ex-conseiller spécial du premier ministre, et M. Guay, l'ex-chef de cabinet du ministre de la Fonction publique, ont mis M. Yvon Saindon, l'ex-président de la Commission de la Fonction publique, "dans la position d'avoir à choisir entre son devoir et son intérêt personnel".

Selon le rapport Cliche, rendu officiellement public mardi, l'affaire a eu lieu, en 1971, quand M. Saindon a cédé à des pressions politiques pour faciliter la nomination de M. Yvon Bergeron au poste de coordonnateur de l'embauche sur les chantiers de la baie James.

Le péquiste Marc-André Bédard a appuyé la question de son collègue en citant l'article 110 du code criminel qui se lit comme suit: "Commence une infraction, quiconque offre, donne, ou convient d'offrir ou de donner à un ministre du gouvernement ou à un fonctionnaire, une récompense, un avantage ou un bénéfice de quelque nature en considération d'une collaboration, d'une aide ou d'une omission concernant la nomination d'une personne, y compris lui-même à une charge."

Le prince Charles à Gagetown

GAGETOWN, N.-B. (PC) — Le lieutenant Charles Windsor, de la Royal Navy, est arrivé à la base de Gagetown des Forces canadiennes, mercredi, pour deux semaines d'exercices pratiques qui mettront quelque peu dans l'ombre son rôle de prince de Galles et de prince héritier du trône britannique.

Le prince Charles et les autres membres de l'escadron aérien 845 sont arrivés à Gagetown par voie aérienne, venant du navire de guerre Hermes, en baie de Fundy.

Le président du comité, M. Robert Page, a déclaré que des négociations étaient en train avec des stations de télévision et de radio de la région de Toronto, et qu'il espérait lancer son premier message d'ici deux ou trois semaines.

Peu de temps après que M. Bergeron eut obtenu, grâce à la complaisance de M. Saindon, le poste que MM. Desrochers et Guay souhaitaient pour lui, M. Saindon lui-même accéda au poste de président de la Commission de la Fonction publique qu'il convoitait depuis quelque temps.

Par ailleurs, le ministre Choquette s'est plaint, hier, que la Commission Cliche ait laissé croire que le gouvernement n'avait rien fait pour enrayer la violence dans la construction. Il a, contre cette opinion, cité l'initiative qu'il a prise de son propre chef, en 1972, de constituer un groupe policier d'une quinzaine de personnes.

Selon lui, la Commission Cliche aurait dû lui en être reconnaissant puisque plusieurs bandes de conversations téléphoniques enregistrées qui ont permis aux commissaires de se donner une "belle image publique", notamment celles relatives à Dédé Desjardins, provenaient de cette opération "Raymond".

Le ministre a d'ailleurs décidé d'intensifier cette opération de surveillance des relations de travail, aux policiers de la SQ qui font partie du groupe "Raymond" des policiers d'autres corps, notamment de celui de la CUM.

Me Choquette parle en effet d'une possible réaction de la FTQ au rapport Cliche et, dans cinq ou six mois, quand la ferveur populaire pour le "law and order" soulevée par la Commission Cliche sera retombée, d'une possible jonction d'initiatives antigouvernementales de la part de la FTQ et des syndicalistes de gauche.

"Pour ma part, a-t-il confié, j'ai l'intention de prendre le taureau par les cornes. Je vais donner l'instruction aux policiers d'être très sévères pour réprimer la violence dans les relations de travail."

Des tonnes de...

(Suite de la première page)

les produits de cette entreprise ne devrait pas être ordonné.

En plus de la viande, les policiers ont mis la main sur plusieurs caisses de documents qui servaient à la présentation de la preuve sur ce réseau, lors de la reprise des audiences de l'enquête sur le crime organisé, dans une quinzaine.

La police a notamment établi que des animaux morts sur les fermes, de causes diverses, étaient achetés par des charognards qui, plutôt que d'acheminer cette viande vers les fabriques de nourriture pour chiens, la refilaient à des restaurants et à des charcuteries.

Pepin: le rapport...

(Suite de la première page)

service de monopoliser" le secteur de la construction, rapporte la CSD.

Elle souscrit donc "sans ambages" aux recommandations.

"Chercher, à ce moment-ci, les faiblesses ou les oublis, dans le rapport, serait manifester une mauvaise foi", indique-t-elle.

La CSD invite le gouvernement à tout mettre en oeuvre pour appliquer les recommandations des commissaires et à donner une large latitude aux membres de l'Office de la construction du Québec afin qu'ils puissent, eux aussi, procéder, sans obstruction, à leur travail.

Réactions patronales

L'Association de la construction de Montréal et du Québec, par la voix de M. Jean-Pierre Langlois, dit croire que, règle générale, les recommandations formulées dans le rapport sont la conséquence directe et passablement fidèle des faits exposés devant la commission.

Elle se dit généralement satisfaite du contenu.

La fédération de la construction du Québec exprime aussi son intérêt en disant, qu'à première vue, les

recommandations apportent plusieurs solutions aux problèmes de l'industrie de la construction.

D'autres mesures la laissent cependant perplexe.

Son directeur général, Me Marcel Dion, dit ne pas comprendre les motifs qui amènent la commission à recommander la reconnaissance d'une seule association patronale à la table des négociations, alors que du côté syndical, on favorise la pluralité et le libre choix de l'affiliation de l'ouvrier.

L'ACMQ se refuse, de son côté, à commenter cette recommandation, sans avoir consulté ses membres. En principe, cette organisation patronale favorisait l'unité patronale, jusqu'à maintenant.

Irréalisme

Enfin, M. Gérard Dion, expert en relations industrielles, considère que la commission a accompli un travail gigantesque mais que quelques-unes de ses recommandations sont irréalistes.

Précisant qu'il n'avait pas complété l'analyse du document de 603 pages, il lui apparaît que certaines mesures seront difficilement applicables.

La représentativité majoritaire des syndiqués, la mise en tutelle "sans la coopération des travailleurs" sont du nombre de ces recommandations difficiles à appliquer.

Les restrictions juridiques ont empêché de prendre les "gros poissons" (Mulroney)

MONTREAL (PC) — Un membre de la commission Cliche, M. Brian Mulroney, a déclaré, hier, que "plusieurs gros poissons s'étaient échappés" à cause des restrictions juridiques contenues dans le mandat de la commission.

"Un bon nombre de gros poissons doivent glisser dans leur bière", a déclaré M. Mulroney au cours d'un banquet, le lendemain de la présentation officielle du rapport de 602 pages de la commission d'enquête sur la liberté syndicale dans l'industrie de la construction.

L'avocat montréalais a révélé que dès le début de son enquête, la commission a été entravée par les procédures désuètes de la Loi des enquêtes publiques du Québec qu'elle était tenue d'observer. Ainsi, les commissaires devaient faire face à l'absence de toute procédure permettant d'émettre des mandats de perquisitions.

Comme résultat, le juge Robert Cliche, qui présidait cette commission formée de trois membres, a dû se contenter de "registres qui n'avaient jamais existé, qui avaient été détruits ou forgés", ajoute M. Mulroney.

Dans un cas, entre autres, les registres financiers d'un syndicat ont été présentés à la commission avec une section de 44 pages arrachée la veille même.

Mandats

Une commission d'enquête identique sur l'industrie de la construction en Ontario a commencé son travail en émettant 350 mandats pour effectuer la saisie de documents, dit encore M. Mulroney. La police de Toronto et de l'Ontario a donc mis la main sur des papiers incriminants avant que leurs propriétaires puissent les détruire.

Quand on a les moyens



On a le V.S. à \$12.50
le V.S.O.P. à \$14.80
et le Napoléon à \$31.80



Le seul cognac vieilli à l'ombre de Napoléon
Représenté par J. M. Douglas International



Loterie
Olympique
Canada

5^e tirage 8 juin 1975

PRÈS DE
\$23 millions

EN PRIX
COMPTANT &
NON IMPOSABLE

1^{er} PRIX \$1 Million
2^e PRIX \$1 Million
3^e PRIX \$½ Million
4^e PRIX \$¼ Million
JUSQU'À 84,000 GAGNANTS

Il ne reste plus
que quelques billets.
Achetez aujourd'hui!
Demain il sera peut-être trop tard.

LOC-75-54F



En vente dans les banques, sociétés de fiducie, caisses d'économies, caisses populaires, ou chez les vendeurs autorisés, selon la province que vous habitez



fernando lemieux

servi froid

La réconciliation, mais fugace...

Mardi midi dernier avait lieu la grande avant première de l'ouverture de l'Auberge des Gouverneurs du Centre Ville, près du Hilton (etc, etc...)

Evidemment, il y avait toute la haute gomme de la région de Québec et on parlait même un peu l'anglais. Or, j'ai eu le plaisir de rencontrer l'architecte de l'hôtel, M. Jean-Marie Roy, éminent créateur de non moins éminentes oeuvres et ancien confrère de classe à Lévis.

Evidemment, mon collègue et prédécesseur, Pierre Champagne, était là et j'ai pu assister à sa brève réconciliation avec le béton de l'Auberge et son architecte. Ce fut tout simplement émouvant. Pierre, les larmes aux yeux, souligna à mon confrère, Jean-Marie, que, pour une fois, le béton, dont il est l'ennemi, avait été utilisé de façon harmonieuse, sans assommer de sa masse et que le grand hall du second plancher était fort reposant (ce qui est vrai).

Mais Pierre n'a pas voulu laisser notre architecte sur cette seule note délicate de la "beauté" du

béton. Quand je les ai laissés, parce que je dois travailler, mon confrère parlait déjà de l'horreur "du complexe G" dont M. Roy fut aussi l'architecte et dont il vante le style absolument avant-gardiste. Les cendres de la bataille qui couvaient sont plus que jamais ranimées!

Prochain communiqué à venir...

Nettoyez-moi tout cela!

Vous, les gens de Sainte-Foy, vous avez toute la semaine pour vous débarrasser des objets inutilisables qui encombrant votre cave, grenier ou garage. Des camions viendront les récupérer pour vous les placer en bordure de votre trottoir. Une broyeuse se chargera de faire disparaître les branches cassées et les retables de haies que vous devrez placer en paquets pour faciliter le transport.

A propos, si vous voulez vous débarrasser de vieux meubles encore propres et utilisables, je vous prie d'appeler au Centre Ozanam, au 692-0293 et un camion viendra les prendre.

Nettoyez-moi tout cela! Et tachez en même temps de faire des heureux!



Le Conseil souverain se forme

Deux hommes politiques fort sympathiques "au fond", même si on les critique pour diverses raisons, ont été créés récemment, membres du Conseil souverain de la Nouvelle-France. Il s'agit du maire Gilles Lamontagne, de Québec et de notre "cher" ministre des Finances, Raymond Garneau. La cérémonie d'investiture a été suivie d'un toast et la boisson était naturellement le "loup garou" dont je vous ai servi la recette, déjà. Le

nouvel organisme rappelle celui créé par Louis XIV, en 1663, pour lutter contre les nombreuses exactions des dirigeants de la Nouvelle-France qui ne se gênaient guère pour duper les pauvres colons. Il reste évident (ils nous le disent, donc c'est vrai...) que le ministre Garneau et le maire sont absolument opposés aux exactions de nos temps modernes. Je vous présente donc les deux "purs", avec, au centre, M. Paul Archambault, directeur général du Québec-Hilton.

Le sacré klaxon!

Vous, les Québécois, vous aimez tellement le klaxon que vous vous en servez à tout moment et à un point tel que le bruit de la rue devient intolérable. On dirait que vous vous déguisez en pompiers volontaires et bruyants pour aller au feu.

Je me suis posté, il y a quelques temps à l'angle boul. Charest - de la Couronne où des flèches indiquent qu'on peut tourner à droite ou à gauche. J'ai été édifié à la constatation de deux faits. Des automobilistes se foutent de ces flèches et si quelqu'un d'autre se trouve devant leur voiture, le klaxon résonne rageusement. Ou, encore, si le trafic est le moins intense et que la circulation retardée, le fameux klaxon entre encore une fois en jeu. Tout cela sans compter les pétarades des motocyclettes qui ont fait leur apparition. Il y a pourtant un règlement qui interdit le bruit, mais tout le monde semble l'oublier, y compris la police qui préfère "coller un ticket" plutôt que de lutter contre le bruit. C'est moins fatigant et plus rentable.

Ca ne se fait pas, cheval

L'épouse d'un de mes amis qui a déjà fréquenté le couvent des Ursulines, dans la rue du Parloir, à Québec m'a raconté récemment une anecdote fort amusante.

Un de ses parents livrait le lait dans le quartier, avec une voiture tirée par un cheval. Or, ce dernier,

dès qu'il passait devant le couvent, sentait automatiquement le besoin de "nettoyer ses intestins", au grand dam des vénérables religieuses.

Excédés, à la fin par le manège de ce cheval irrespectueux, elles insistèrent fortement pour que le laitier attache un sac sous la queue de la bête. Le pauvre homme dut s'exécuter sous peine de perdre une clientèle appréciable. On put donc voir la plus noble conquête de l'humanité déambuler dans les rues avec un sac au cou pour son avertissement et un autre sous la queue pour ce que vous savez.

Débarrassez-vous en les aidant

Oyez! Oyez! les gens de Saint-Albert-le-Grand: samedi, le 10 mai, votre troupe scout passera par vos portes pour recueillir les bouteilles vides qui vous embarrassent. Commencez dès aujourd'hui à vous préparer, si vous le voulez bien. Le profit de la vente des bouteilles servira à financer le camp d'été de la troupe. Alors faites un bon mouvement pour ces jeunes qui le méritent bien. Ca vous aidera aussi à réfléchir sur le nombre de "coke", de "pepsi" et d'autres ingrédients dont vous absorbez une quantité... un peu démesurée. D'ailleurs, pesez-vous ou considérez votre tour de taille... Faites vous-même les commentaires appropriés et je vous demanderais de ne pas "sacrer". C'est vous le (ou la) coupable.

Le boul. de la Capitale n'est pas pour les piétons

Il est extrêmement dangereux pour les piétons de traverser le boul. de la Capitale, qui est une voie rapide dans les deux sens. On ne saurait trop le répéter, car trop d'enfants, surtout, le font.

Un adolescent de Charlesbourg l'a appris à ses dépens, hier soir. Alain Pelletier, âgé de 13 ans, fils de Denis Pelletier, du 285 ouest, 46e

rue, peut se calculer chanceux d'être encore en vie, bien qu'il ait subi des blessures assez graves. L'ambulance Bouchard et fils l'a transporté à l'hôpital de l'Enfant-Jésus.

L'accident s'est produit, vers 19h25, près de la sortie de la 1re avenue, soit à côté des Galeries de Charlesbourg. Un adolescent avait été tué à cet endroit, l'an

dernier, en traversant la voie ouest-est.

Hier soir, l'automobiliste a tenté d'éviter le jeune piéton et son véhicule s'est immobilisé sur le terre-plein. Le poste Québec métro de la Sûreté du Québec a procédé à l'enquête d'usage. Les agents ont eu fort à faire. Bien des automobilistes s'étaient immobilisés pour voir ce qui s'était passé, et la circulation était paralysée sur les deux voies.

NOUVEAU A QUEBEC CHAUSSURES "ESCOMPTEES"

Provencher & Frères Enr.

VENDONS TOUJOURS PRIX "ESCOMPTEES" à l'année

Marchez avec nous...

RALLY TIERS MONDE

Lisez et comparez

UNISEX SUEDE bleu ou combiné bleu et rouge. Renforcé de bandes de cuir rouges, semelle agrippante en caoutchouc.



Rég. \$16.00

NOTRE PRIX

\$12.95

Rég. \$18.00

NOTRE PRIX

\$14.95

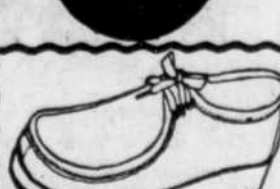


SANDALE SPORT

Différents modèles. Couleurs assorties. Rég. \$15.00

NOTRE PRIX

\$9.95



SOULIER DE MARCHÉ

Semelle crêpe en cuir tan. Rég. \$21.00

NOTRE PRIX

\$15.95



SOULIER TOILETTE

Différents modèles couleurs assorties en cuir véritable. Rég. \$27.00

NOTRE PRIX

\$21.95

CHAUSSURES "ESCOMPTEES"

PROVENCHER & FRERES ENR.

325, de la Couronne (coin Lasalle) près Mail St-Roch
Stationnement gratuit

Pourquoi les ventes de Mazda augmentent-elles?

La Mazda est économique. De nos jours, on recherche plus que jamais les valeurs sûres. Or, c'est là ce qu'offre la 808, la voiture 1600 cc la moins chère au Canada. Au cours du premier trimestre de l'année, nos ventes ont augmenté de 66% par rapport à l'an dernier. Ce résultat est significatif.

La Mazda offre une performance supérieure. Il est devenu indispensable de consommer l'essence avec modération. Or, comme vous vous en doutez, une voiture aussi populaire que la 808 est particulièrement remarquable à cet égard: 25 mi/gal en ville et 36 mi/gal sur la grand-route. Mais ce qui vous étonnera sûrement, c'est le rendement du fougueux moteur 1600 cc à arbre à cames en tête.

La Mazda possède un équipement standard complet. Des servofreins à disque à l'avant; une boîte de vitesses à quatre rapports synchronisés; des pneus à flanc blanc; une suspension ultra-robuste à ressorts à lames et hélicoïdaux; des pare-chocs chromés avec butoirs des sièges baquet AV à haut dossier inclinable... et nombre d'autres caractéristiques.

Mazda: synonyme de qualité. Faites l'essai de la 808. Vous remarquerez le parfait ajustement des portes, les garnitures intérieures, les nombreux accessoires complémentaires. Seul un essai sur route peut vous donner une juste idée de la qualité Mazda.

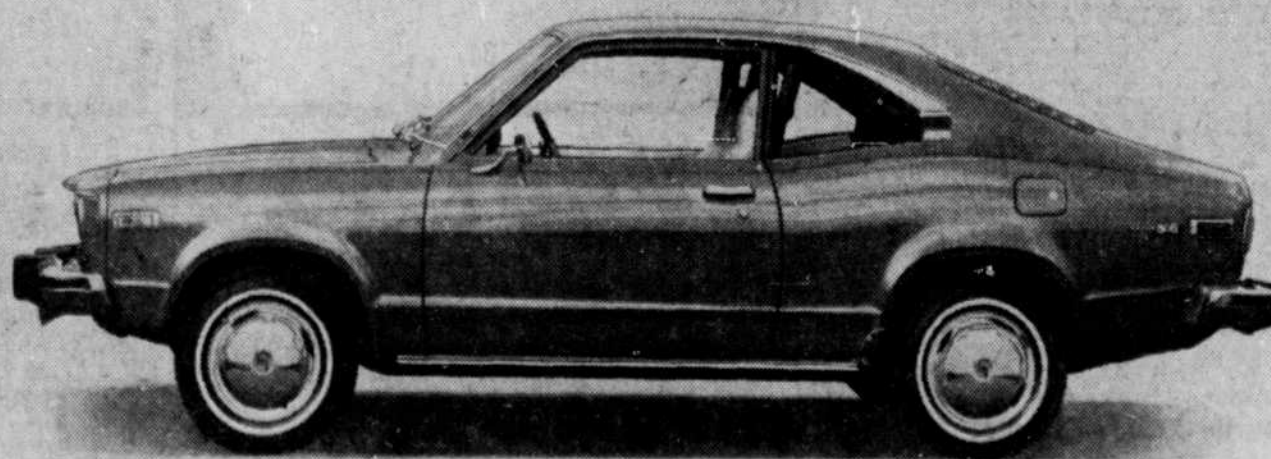
La Mazda offre un choix complet. Rendez-vous chez le concessionnaire Mazda, afin d'examiner les deux coupés et la familiale 4 portes qui forment la série des 808. Vous trouverez plusieurs raisons d'acheter une Mazda 808.

La Mazda ne coûte pas cher.

se vend à compter de

La Mazda 808 1975

\$3,200.*



Mazda. Pourquoi vous contenter de moins?

*D'après la comparaison des prix de détail suggérés par les fabricants pour un coupé 1600 cc, le mai 1, 1975.
**D'après les résultats des essais de l'organisme "U.S. Environmental Protection Agency" effectués avec le modèle 1975. Les résultats sont indiqués en gallons impériaux.
*Prix de détail suggéré par le fabricant pour le sedan 4 portes, au port d'entrée: Halifax, Montréal, Toronto ou Vancouver. Ne comprend pas les frais de préparation, l'immatriculation, l'assurance, la taxe provinciale sur la vente ni les frais de transport, local, s'il y a lieu.

Garage O. Gosselin Inc.
185, St-Sacrement: 681-0525

Garage A. Legare Inc.
47 boul. Valcartier, Loretteville: 842-1971

Garage Leo Veilleux
655 boul. Lacroix, St. Georges Est: 228-2391

Les couloirs d'autobus seront en service en juin

Les couloirs d'autobus qui seront en vigueur dans les rues de la Couronne, Dorchester et la côte d'Abraham au mois de juin seront déterminants pour améliorer la régularité et le respect des horaires des autobus de la Commission de transport de la Communauté urbaine de Québec.

C'est avant tout pour améliorer le sort des usagers des autobus de la CTCUQ aux heures de pointe que la ville de Québec et la CTCUQ tenteront cette expérience le mois prochain, ont dit hier MM. Marcel Laliberté, ingénieur de la circulation à la ville de Québec, et Liguori Hinse, directeur adjoint au Service du transport à la CTCUQ.

Cette conférence de presse marquait aussi le début d'une campagne d'information menée conjointement par la ville et la CTCUQ pour demander la collaboration de tout le monde afin que cette initiative atteigne son but.

Partout ailleurs, que ce soit aux États-Unis, en Europe ou dans d'autres villes importantes canadiennes, les couloirs réservés aux autobus ont donné d'excellents résultats, aussi bien pour les utilisateurs que pour les automobilistes. Or on ne voit pas pourquoi cette initiative se-

rait néfaste ici, puisque partout ailleurs, automobilistes et usagers sont satisfaits.

Pour les automobilistes, cela veut dire que les autobus ne pourront plus leur nuire aux périodes difficiles en participant aux embouteillages. Les mastodontes auront leur propre voie réservée.

Pour les autobus et leurs usagers, les couloirs signifieront avant tout plus de régularité, mais aussi une plus grande rapidité.

Des études scientifiques ont démontré qu'il est possible de gagner de une à quatre minutes pour le trajet Pont Drouin - Carré d'Youville (ou l'inverse) en temps normal, c'est-à-dire lorsqu'il faut huit minutes pour le faire actuellement.

Il faut aussi signaler que le matin par exemple, seul le couloir d'entrée vers le centre de la ville sera en opération de 7h30 à 9h30.

C'est-à-dire que depuis le pont Drouin, la voie de droite de la rue Dorchester puis de la côte d'Abraham, jusqu'au carré d'Youville sera strictement réservée aux autobus. Une seule exception sera tolérée pour les automobilistes qui veulent emprunter le boulevard Charest en direction ouest.

Le soir, de 16h à 18h, c'est la voie de droite descendante de la côte d'Abraham puis celle de la rue de la Couronne jusqu'au pont Drouin qui sera réservée.

C'est donc dans l'axe de circulation le plus achalandé aux heures de pointe que la ville et la CTCUQ tentent l'expérience des couloirs pour autobus.

Toujours selon les études faites pour juger l'utilité des couloirs, il appert que plus de 30.000 personnes viennent travailler chaque jour dans le secteur d'Youville et de la Colline parlementaire.

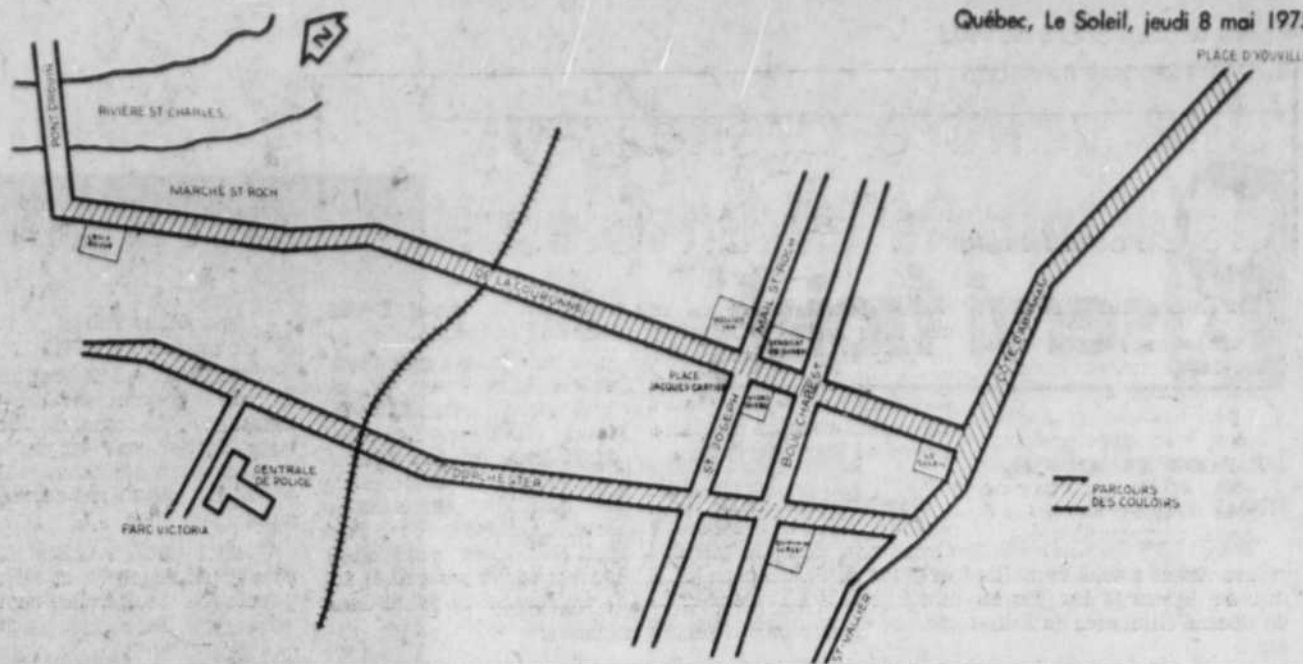
Des 20.000 personnes et plus qui empruntent soir et matin la côte d'Abraham, les statistiques prouvent qu'environ 15.000 personnes font le trajet par autobus, soit plus que la moitié.

Selon M. E.S. Robinson, directeur du Service de la planification à la CTCUQ, et ses collègues Hinse et Laliberté, il est donc tout à fait logique de leur offrir l'exclusivité d'une voie de circulation sur quatre.

À la ville aussi bien qu'à la CTCUQ, on croit aussi que cette initiative incitera les citoyens à utiliser les transports en commun tout en les

dissuadant d'utiliser leur véhicule personnel.

Quant aux automobilistes qui succomberont à la tentation d'utiliser le couloir, ils peuvent toujours s'y risquer, mais la surveillance sera vigilante et les amendes bien au-dessus de cinq dollars, a dit l'ingénieur Laliberté hier soir.



Québec, Le Soleil, jeudi 8 mai 1975

PLACE D'YOUVILLE

LA LOTERIE DE NOTRE FÊTE NATIONALE

TIRAGE: 24 JUIN - \$1 LE BILLET

Nombre de billets limité

Les billets sont en vente dans les caisses populaires et en collaboration avec les associations féminines du Québec.

LA QUÉBÉCOISE

EN CETTE ANNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES : FAUT FÊTER ÇA

En collaboration avec Loto-Québec et les caisses POP

COMITÉ DES FÊTES DE LA ST-JEAN 1975

Vol dans un Dairy-Queen

Le restaurant Dairy Queen, situé au croisement de la rue Saint-Joseph et du boulevard Langelier, à Québec, a été la scène d'un vol à main armée, vers 22h, hier.

Le hold-up est l'oeuvre de trois individus dont deux portaient des vestons de bucherons comme ceux du hold-up de la veille au bar d'essence du chemin Sainte-Foy, à Sainte-Foy.



Que pensez-vous de l'immigration?

Le Comité mixte spécial du Parlement sur la politique de l'immigration va venir dans votre région pour savoir ce que vous pensez de l'immigration.

Vous êtes conviés à participer et exprimer votre propre opinion aux audiences publiques qui se tiendront à

Montréal

Hôtel Berkeley

Lundi le 12 mai - de 19h30 à 22h

Mardi le 13 mai - de 9h à midi

Mardi le 13 mai - de 14h à 17h

Mardi le 13 mai - de 19h30 à 22h

Mercredi le 14 mai - de 9h à midi

Sherbrooke

Hôtel Le Baron

Mercredi le 14 mai - de 19h30 à 22h

Trois-Rivières

Hôtel Le Baron

Mercredi le 14 mai - de 19h30 à 22h

Québec

Hôtel Hilton

Jeudi le 15 mai - de 14h à 17h

Jeudi le 15 mai - de 19h30 à 22h

Vendredi le 16 mai - de 9h à midi

L'honorable sénateur Maurice Riel
L'honorable Martin O'Connell, député
Co-présidents

Comité mixte spécial du Parlement sur la politique de l'immigration

LE **Syndicat**
DE QUÉBEC

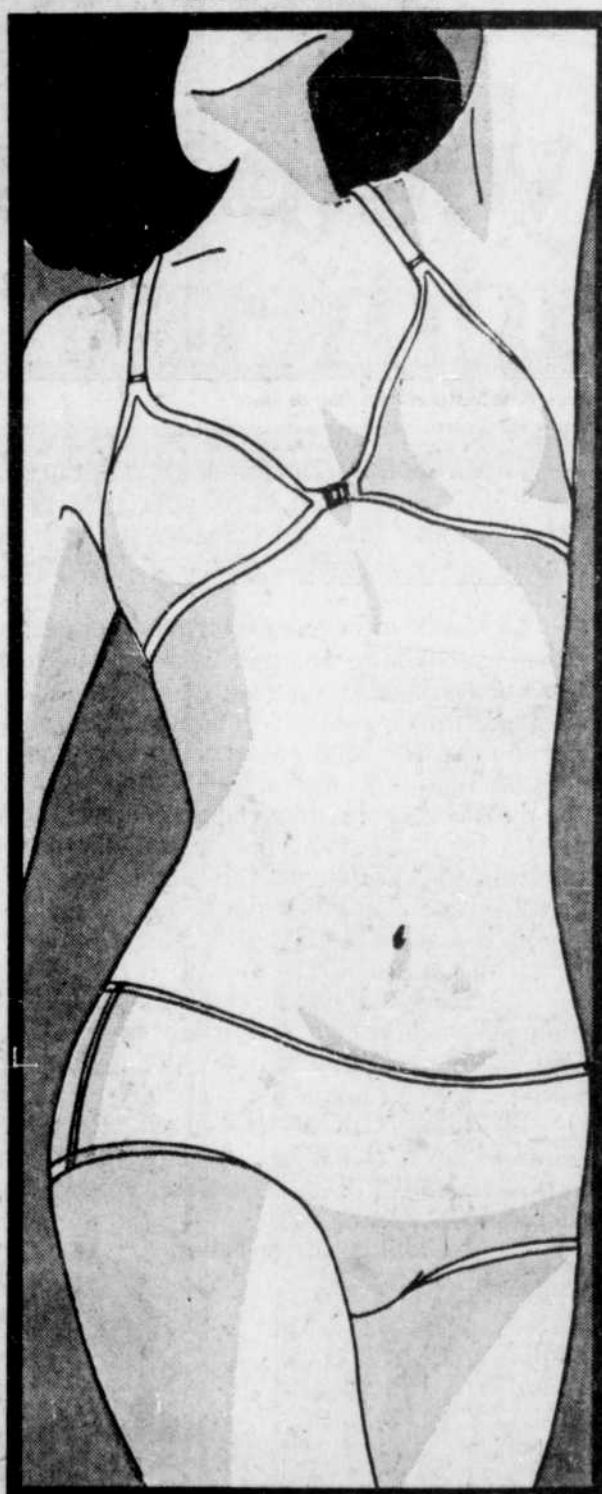
• MAIL ST-ROCH • PLACE LAURIER • PLACE FLEUR DE LYS

POOF

GRENIER

les Sans-Coutures

qui maintiennent sans se faire remarquer !



Poof 12

Soutien-gorge sans couture, pré-moulé, agrafé devant, en nylon et spandex. Bretelles extensibles, interchangeables pour porter en Licou, croisées au dos ou de façon régulière. Se marie au bikini POOF 11. Blanc, rose, bleu, noir.

5.50

Poof 11

Bikini, se marie au POOF 12 en nylon et spandex. Entre-jambe de nylon. Blanc, rose, bleu, noir.

3.25



Poof 14

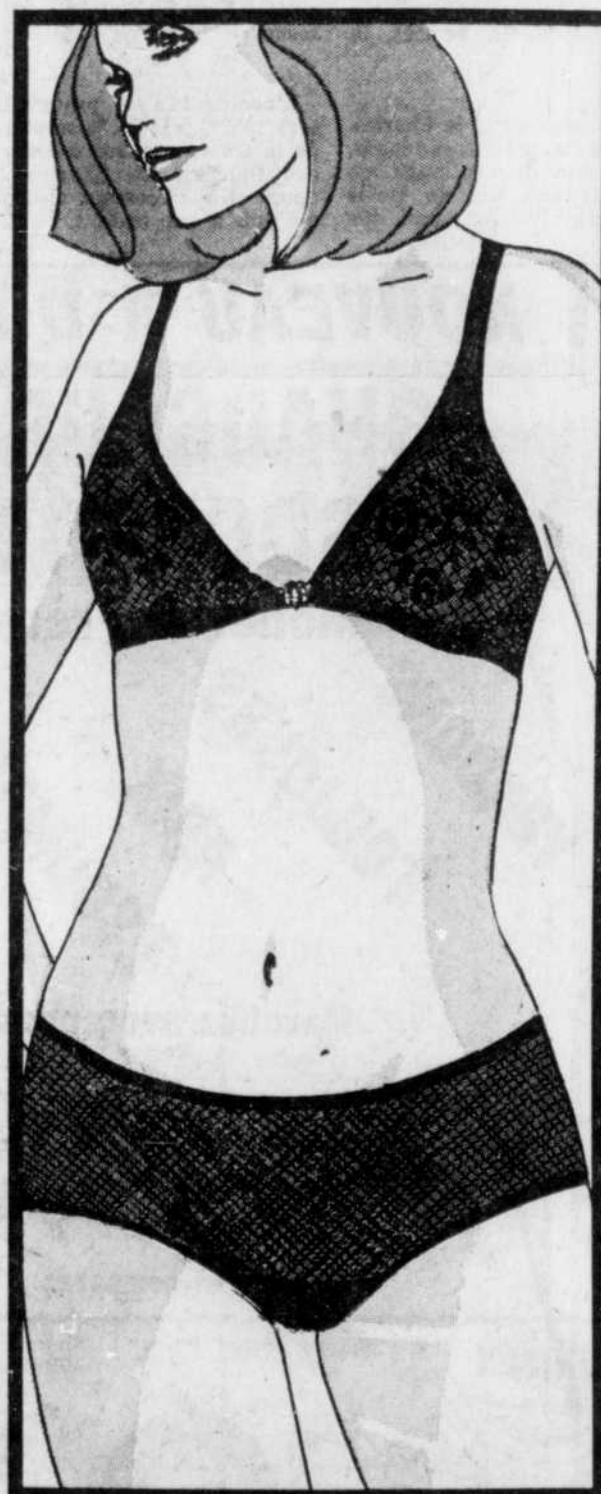
Soutien-gorge sans couture, pré-moulé, agrafé devant, en nylon et spandex. Bretelles extensibles, interchangeables pour porter en Licou, croisées au dos ou de façon régulière. Se marie au bikini POOF 13. Blanc, rose, bleu, noir.

5.00

Poof 13

Bikini, se marie au POOF 14 en nylon et spandex. Entre-jambe de nylon. Blanc, rose, bleu, noir.

2.50



Poof 16

Soutien-gorge pré-moulé, sans couture. Fait de délicate dentelle de nylon et spandex. Bretelles extensibles ajustables. Se marie au bikini POOF 15. Blanc, rose, bleu, noir.

6.00

Poof 15

Bikini, se marie au POOF 16 en nylon et spandex. Entre-jambe de nylon. Blanc, rose, bleu, noir.

4.00

Syndicat. Vêtements de base. Mail St-Roch, 4e étage. Place Laurier et Place Fleur de Lys. Commandes postales et téléphoniques acceptées. Composez 524-8411.

Une voiture prend feu: deux morts et un blessé

par Lucien LATULIPPE

Deux jeunes gens de Saint-Marc-des-Carières, dans la circonscription de Portneuf, ont péri calcinés, peu après minuit, hier, dans une auto qui a pris feu après avoir capoté, et leur compagnon repose dans un état grave à l'hôpital de Trois-Rivières.

Les victimes sont Yves Baribeau, âgé de 17 ans, fils de M. Denis Baribeau, et Jean-

Marie Gauthier, âgé de 18 ans, fils adoptif de M. Eugène Grenier depuis sa tendre enfance et fils de M. Henri Gauthier, de Portneuf. Leurs corps sont au salon funéraire Denis, de Saint-Marc.

Jean-François Laganière, âgé de 18 ans, demeure à Grondines, dans la circonscription de Portneuf aussi. Il a été projeté à l'extérieur de l'auto et recueilli sur le

centre de la route, à 100 pieds de l'embarquée.

Les trois jeunes gens voyageaient dans l'auto de M. Grenier que conduisait Jean-Marie Gauthier. Ils revenaient d'une soirée à Sainte-Geneviève de Champlain et, une quinzaine de minutes avant l'accident, leur auto avait été vérifiée par l'agent Labrecque, du poste de la SQ de La Pêrade. Le jeune Gauthier était sobri.

L'OD II veut créer un secrétariat permanent et former 20 animateurs

par Gilles PEPIN
du bureau du Soleil

RIMOUSKI — L'Opération-Dignité II vient de lancer une campagne de souscription pour former une vingtaine d'animateurs et mettre sur pied un secrétariat permanent.

Voulant ainsi susciter un plus grand engagement de la population de l'arrière-pays rimouskois, les dirigeants de

l'organisme avouent ne pas compter tellement sur l'appui des gouvernements pour réaliser l'objectif du milieu voulant un aménagement intégré des ressources.

M. Jean-Marc Gendron, curé de la paroisse d'Esprit-Saint et président d'OD II, a déclaré, hier, en inaugurant la sollicitation, que l'appel est lancé aussi bien dans les

villes du territoire que dans les campagnes, avec un objectif global d'environ \$20,000.

Cet argent, a expliqué M. Gendron, servira à la création d'un secrétariat permanent qui assurera un contact constant dans les 30 localités participant à l'action de cette Opération-Dignité. Il sera aussi utile pour payer la

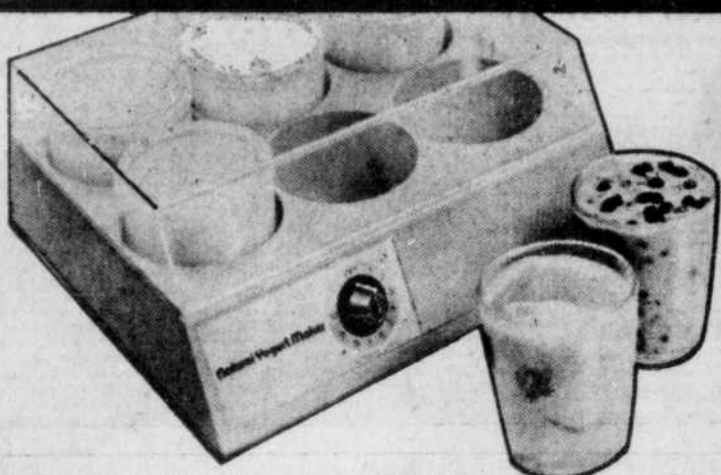
formation d'une vingtaine d'animateurs locaux.

OD II est rendue au point le plus important de son histoire, affirme le président, en signalant qu'après quatre ans d'activité soutenue, les organisateurs bénévoles sont un peu essouffés. Il a aussitôt ajouté que le thème de la présente campagne est clair: "Pas question de lâcher, on aménage".

M. Gendron, qui n'a aucune peur des mots, est également convaincu de l'urgence de l'engagement profond que doit prendre la population. "Le spectre de la fermeture des paroisses rôde toujours", déclare-t-il, et il ajoute: "Si nous manquons notre coup cette année avec les sociétés d'exploitation des ressources, c'est tout l'avenir de l'arrière-pays qui est en jeu".

LE Syndicat DE QUÉBEC

• MAIL ST-ROCH • PLACE LAURIER • PLACE FLEUR DE LYS



L'appareil à faire des yogourts Braun

Pour être sûr d'obtenir un yogourt naturel, ayant le goût et l'arôme que vous désirez tout en économisant de l'argent. Modèle de luxe avec minuterie automatique, comprenant six bocaux de verre de 8 oz avec couvercles qui ferment hermétiquement.

24⁹⁵

BRAUN

Les accessoires électriques qui vous rendront la vie plus agréable.

Venez rencontrer la représentante de la maison Braun dans chacun de nos trois magasins.

Jeudi: de 9:30 à 21:00

Vendredi: de 9:30 à 21:00

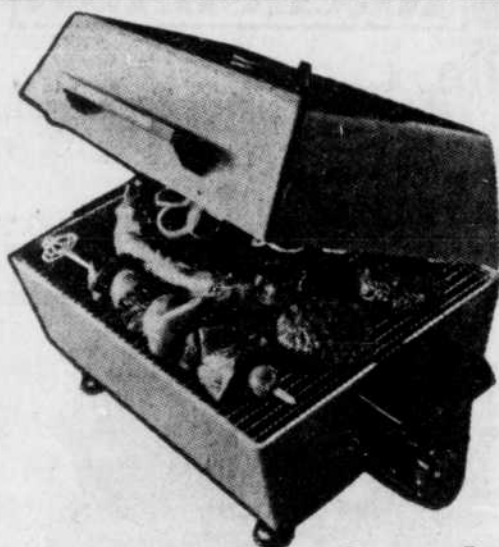
Samedi: de 9:30 à 17:00



Ensemble coiffure Lady Braun

Un ensemble complet pour le soin des cheveux et répondre à tous vos besoins de séchage et de coiffure. Ensemble comprenant peigne, brosse, peigne spécial avec élément métallique, poignée supplémentaire pour le peigne ou la brosse, buse orientable. Rouge et noir.

32⁹⁵



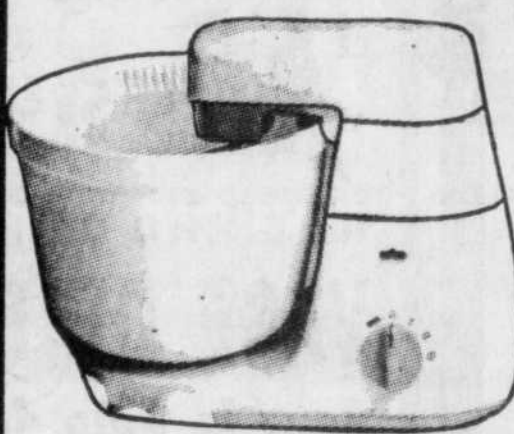
Le Char-B-Que électrique Braun

Rôtissoire conçue pour vous offrir la cuisson la plus parfaite. Ses briquettes de roches volcaniques permanentes et autonettoyantes donnent le merveilleux goût du bon vieux charbon. Parfaitement portatif, boîtier de fonte d'aluminium anti-rouille. Surface de cuisson de 11" x 17". Cadran à huit positions. Orange et jaune soleil.

rég. 89.95

Spécial

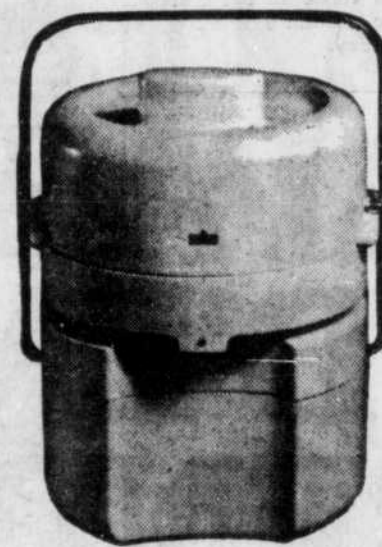
69⁹⁵



Le batteur Braun

Assez puissant pour mélanger la pâte d'un gâteau de fruits, cependant assez doux pour préparer votre crème favorite. Batteur à 3 vitesses, 2 bols à mélanger, un crochet à pâte, un fouet et une spatule. Blanc.

119⁹⁵



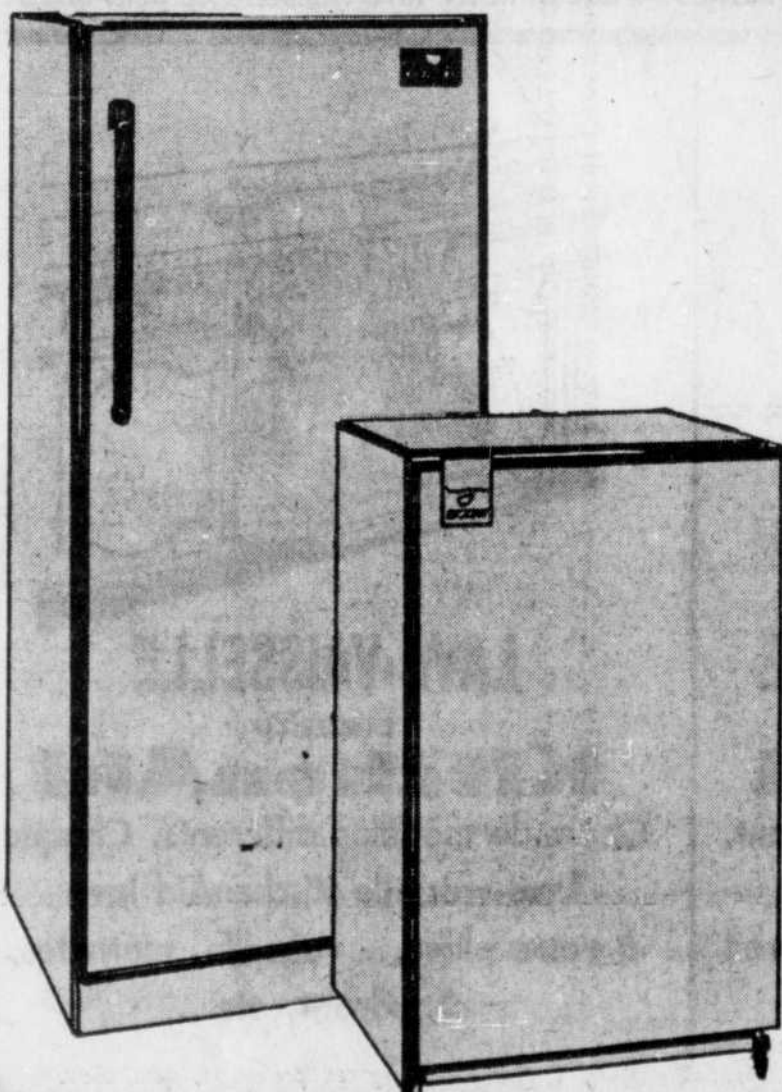
Presse-fruits Braun

Pour obtenir toute la fraîcheur et les vitamines d'un jus de fruits ou de légumes. Bec verseur intégré dans le renforcement de la base. Nettoyage facile. Tamis de plastique conçu pour retenir la pulpe sans gêner l'écoulement du jus. Blanc.

59⁹⁵

Syndicat. Accessoires et Appareils électriques, 6^e étage, Place Laurier et Place Fleur de Lys.

Des spéciaux à ne pas manquer



Réfrigérateurs Indesit

5.5 pi. cu. pour

147⁰⁰

10 pi. cu. pour

197⁰⁰

Ces deux modèles, avec congélateur extra-froid, sont pourvus d'un cycle de dégivrage automatique à bouton-poussoir. Ils sont munis également du fameux compresseur TECUMSEH garanti 5 ans. Ces modèles peuvent être encastrés. Notez que le dessus du modèle de 5.5 pi. cu., recouvert de Formica, peut servir de table. Garantie de 2 ans sur les autres éléments de système. Blanc.



Stéréo-modulaire Symphonic

Spécial 247⁰⁰

Ce modèle de stéréo modulaire comprend: amplificateur stéréo AM/FM avec 2 haut-parleurs, table tournante, reproducteur de cartouches 8 pistes stéréo, base avec espace de rangement pour disques.



Téléviseur Hitachi 100% transistorisé

Spécial 167⁰⁰

Un modèle Hitachi noir et blanc 100% transistorisé avec écran de 12 pouces. Boîtier léger en plastique comprenant un adaptateur pour l'auto ou le bateau.

Syndicat. Accessoires et Appareils électriques, 6^e étage, Place Laurier et Place Fleur de Lys.

Résultats de l'enquête sur deux incendies survenus dans la Beauce

L'incendie de dimanche soir dernier à Sainte-Marie de Beauce semble d'origine accidentelle. Il aurait éclaté

Amendements

OTTAWA (PC) — Des amendements au code du travail seront présentés pour mettre fin aux abus pratiqués dans l'embauche par les syndicats ouvriers. C'est ce qu'a annoncé, le ministre du Travail, M. John Munro.

Cependant, M. Munro n'a pas mentionné la date de présentation de ces amendements en première lecture aux Communes.

Le ministre du Travail répondait à une question du député conservateur Allan Lawrence au sujet du Syndicat international des marins.

Lien postal interrompu

OTTAWA (PC) — Le ministère des Postes a annoncé, une suspension temporaire du service postal entre le Canada et le Cambodge.

Cette décision a été rendue nécessaire en raison de l'interruption des communications entre Hong-Kong et le Cambodge, a expliqué un porte-parole du ministère.

dans l'entrée électrique qui était située dans le vaste entrepôt de la laiterie Turmel.

C'est ce qu'a révélé l'enquête menée par les agents de la brigade du crime contre la propriété, section des incendies criminels, de la Sûreté du Québec, division de Québec.

Les personnes interrogées, qui ont été témoins du début de l'incendie, sont unanimes à dire que le feu provenait du côté de l'entrée électrique, déjà mentionnée.

Rappelons que cet incendie a entraîné des pertes matérielles de \$200,000. Un second entrepôt et une maison ont également été détruits.

D'autre part, la Sûreté du Québec ne signale aucune arrestation concernant l'incendie de la meunerie de la Coopérative de Saint-Vallier-Station, dans la circonscription de Bellechasse, jeudi soir dernier.

L'enquête a établi que cet incendie était d'origine criminelle. Le feu a été allumé à deux endroits à la fois, soit à la meunerie et à l'arrière du magasin.

Par ailleurs, ce soir, le notaire Cyrille Delage tiendra l'enquête du commissariat des incendies sur l'explosion qui a ravagé le magasin Steinberg, à Thetford Mines, le 24 avril dernier.

Nouveaux édifices à bureaux à Québec

par Bernard RACINE

(PC) — Le ministère des Travaux publics commencera dès cette année la construction de trois ou quatre édifices à bureaux dans la ville de Québec, a annoncé hier le ministre Raymond Mailloux.

Devant la commission parlementaire qui scrute les crédits de son ministère, M. Mailloux a expliqué que le gouvernement aura besoin, d'ici 1981, de trois millions et demi de pieds carrés dans la région de Québec.

Pour donner une idée de l'importance de cette superficie, le ministre a

rappelé que le complexe "G" comportait 750,000 pieds carrés de surface.

"C'est donc près de cinq fois l'édifice "G", en différentes constructions, qui devront être mis en chantier dans le Québec métropolitain."

Le ministère négocie actuellement avec deux compagnies d'assurances en vue de louer environ 700,000 pieds carrés dans un édifice situé à la pointe ouest de Ste-Foy et 250,000 pieds

carrés dans un autre situé près de la colline parlementaire.

Dans ce dernier cas, le gouvernement se voit forcé d'agir ainsi, malgré son "désir de ne pas congestionner davantage la colline parlementaire".

Au nombre des édifices dont la construction débutera cette année, le ministre a cité un entrepôt qui sera construit dans la région de Duberger, et un édifice d'environ 400,000 pieds

carrés, destiné au ministère des Affaires municipales et qui sera construit sur le boulevard St-Cyrille.

Le ministère a de plus discuté avec les autorités de la ville de Québec et avec la Commission d'aménagement de la ville de Québec en vue "de mettre en chantier au cours des deux prochaines années, éventuellement deux ou trois bâtisses qui seraient réparties dans différents quartiers de la basse-ville de Québec".

Un député réclame une enquête

OTTAWA (PC) — Un député canadien a réclame une enquête indépendante sur l'aide canadienne à Cuba.

M. Dan McKenzie, PC-Winnipeg-South-Centre, a réclame une enquête sur la foi d'articles de journaux soutenant que l'Agence canadienne de développement international aurait accepté de cacher une somme de \$11 millions octroyée à Cuba dans le but d'éviter des conflits avec d'autres ministères du gouvernement.

M. MacKenzie a rappelé que la semaine dernière, le président de l'ACDI, M. Paul Gérin-Lajoie, avait révélé que Cuba a reçu \$10 millions en prix et \$3 millions en octrois.

Papa, quand est-ce qu'on va acheter un KitchenAid?

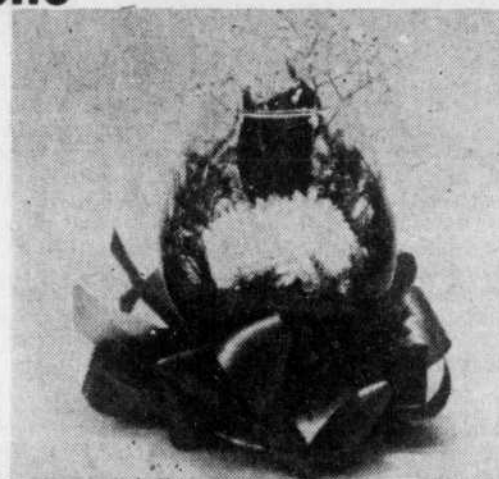
Pour la Fête des Mères.



Donnez-lui un lave-vaisselle

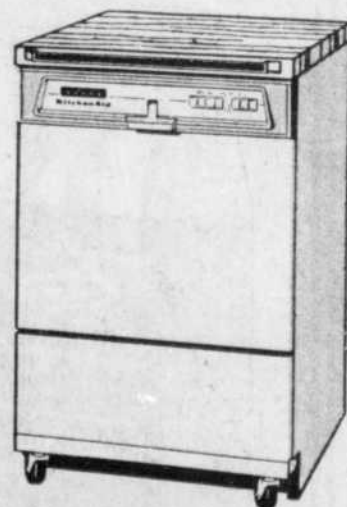
et **Maguire**

lui offrira ce joli
VASE DE ROSES
pour la Fête des Mères...



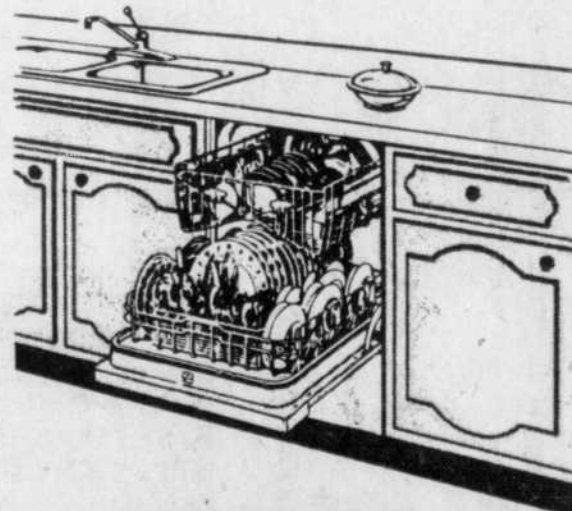
Quand vous offrez à votre épouse un lave-vaisselle KitchenAid pour la Fête des Mères, vous avez la satisfaction d'offrir le meilleur lave-vaisselle au monde. Mais il y a mieux: vous vous épargnez la corvée de vaisselle. Alors Papa, bonne Fête des Mères!

KitchenAid possède des qualités qu'aucun autre lave-vaisselle ne peut offrir:



LAVE-VAISSELLE
convertible
KitchenAid

A chargement par l'avant,
facile à raccorder.
Dessus de table de travail
en érab.



LAVE-VAISSELLE
encastré
KitchenAid

Choix de modèles différents. Chaque
lave-vaisselle KitchenAid lave
à votre place... vaisselle, marmites,
chaudrons, etc...

• LIVRAISON IMMEDIATE • FACILITES DE PAIEMENT "HAMCO" ET CHARGEX

Maguire
UNE FIDÈLE AMITIE QUE LE SERVICE MAGUIRE



1330, AVENUE MAGUIRE
Sillery - Tél.: 681-4124



PLACE FLEUR DE LYS
Tél.: 529-4915



430, AVENUE ST-SACRÉMENT
(coin boul. Charest)
Tél.: 681-6231

«ON EST CAPABLE D'EN PRENDRE»



À QUÉBEC
C'EST LA SEMAINE DU GRAND NETTOYAGE DU 5 AU 9 MAI

Durant cette semaine, le service des ordures ménagères de la ville de Québec recueille gratuitement les rebuts dont les citoyens désirent se débarrasser les mêmes jours que la cueillette des ordures ménagères.

IMPORTANT:

Les camions destinés à la cueillette des rebuts ne peuvent recueillir les boubiers entassés, les matériaux de démolition et de construction ou les liquides.

COMMENT DISPOSER LES REBUTS:

- Le long des trottoirs, mais jamais dans la rue.
- Les camions ne pénètrent jamais sur les terrains privés.
- Les préposés à la cueillette ne vont pas chercher les objets dans les cours.

Pour les articles encore utilisables, communiquez avec le Comptoir Emmaüs 692-0385, le Centre Ozanam: 692-0283.

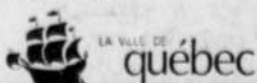
Pour les vieilles carcasses de véhicules: 694-6474.

7

Sept dépôts de rebuts sont ouverts jour et nuit durant cette semaine.

- Fondeuse à neige (ancien Penn-Mass)
- Ancien incinérateur municipal (61 Dorchester Sud)
- Incinérateur - C.U.O. (rue Industrielle)
- Fondeuse à neige Verdun - (Marie de l'Incarnation, via Guyart)
- Garage Voirie - Duberger - (61, rue Duberger)
- Ancien Hotel de Ville - Les Saules (Boul. Masson)
- Caserne des pompiers - Neufchatel - (Boul. Neufchatel)

Si vous avez un problème particulier, communiquez avec le service de l'enlèvement des ordures ménagères 694-6474.



La conception et la réalisation graphique de cette annonce sont une courtoisie de Payer Publicité à titre de service public.

L'hôtel de ville de Lauzon classé maison historique ou démoli?

par Tom FRECHETTE

A la suite de la désertion de l'administration municipale, l'hôtel de ville de Lauzon est voué à devenir une bâtisse historique ou à disparaître sous le pic des démolisseurs, après plus de 100 ans d'existence.

Après avoir rempli plu-

environ trois ans, lors du regroupement des commissions scolaires. Il ne s'agit là que d'une mesure temporaire en attendant la fusion de Lauzon avec Lévis.

Quelques jours après le transfert, au début d'avril, le conseil municipal s'est penché sur le problème de l'hôtel de ville et a amorcé des

Par ailleurs, le conseil Adhémar de la société Saint-Jean-Baptiste et des citoyens de Lauzon exercent des pressions sur le maire et les conseillers pour obtenir la sauvegarde d'un édifice qu'ils considèrent comme un patrimoine.

Dans leurs revendications, ils allèguent que la rive sud est complètement dépourvue d'un endroit propice pour recueillir des valeurs historiques et même pour reconstituer l'histoire d'un patelin riche en souvenirs des belles époques d'antan.

Ce vœu cadrerait bien avec une opinion du conseiller Denis Lemieux, de Lévis. Questionné sur l'avenir de cette ville à celle de Lévis, M. Lemieux a répondu que Lauzon pourrait devenir un centre historique, touristique, industriel et culturel.

En attendant de connaître le sort qui lui est réservé, l'hôtel de ville devenu une maison-fantôme sert de lieu de ralliement pour les réunions de la Jeune chambre de Lévis-Lauzon.

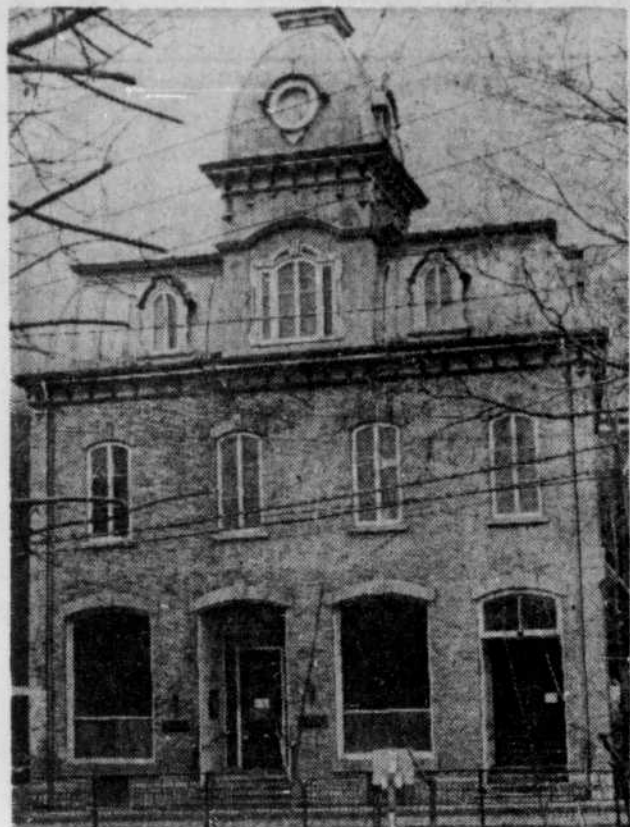
En 1876, Louis Bourget, du village de Lauzon, aurait vendu le terrain et la bâtisse à Joseph Ruel. Quelques années plus tard, ce propriétaire aurait cédé ce bien à Cyrille-Antoine Ruel qui aurait implanté à l'intérieur de l'édifice un magasin général et une pharmacie.

Le conseil municipal de Lauzon y occupait même un logement au prix de \$18 par mois. Après 44 ans d'erection en municipalité, le village de Lauzon achetait l'édifice d'Emilie Carrier, la veuve de

C.-A. Ruel. A ce temps, le village versait un salaire de \$300 par année à son secrétaire-trésorier et possédait un actif de \$913, selon les archives de la ville actuelle.

En 1909, la bâtisse subissait des réparations qui se poursuivirent jusqu'en novembre 1910, alors que le conseil municipal du temps s'y installait définitivement. En même temps, le village recevait sa charte de ville et décré-

taît, un mois plus tard, une première élection générale dans la municipalité qui est devenue cité en 1951.



L'hôtel de ville désaffecté de Lauzon avec son reflet plus que centenaire.

sières fonctions commerciales dans la dernière partie du dix-neuvième siècle, la bâtisse a joué le rôle de maison communale depuis les premières années du vingtième siècle jusqu'à nos jours.

Ayant considéré les locaux de l'édifice trop exigu pour assurer toute l'efficacité possible aux services publics exigés par l'évolution de la ville, les édiles ont décidé de déménager les pénates de l'administration municipale dans l'école Bargoné. Cette école a été abandonnée il y a

démarches pour tenter de laisser l'édifice aux soins du ministère des Affaires culturelles.

Des représentants de ce ministère doivent visiter la bâtisse ces jours prochains et faire connaître ensuite leur verdict. Si le ministère refuse d'accepter l'édifice pour le convertir en maison historique, le conseil municipal de son côté ne veut pas gager les deniers publics pour défrayer l'entretien de l'ancien hôtel de ville et préfère le démolir.

VOUS FEREZ DU BON TRAVAIL AVEC NOS MATERIAUX DE 1re QUALITE !

Veneer canadien

5/16" B.C.F. Select	\$6.50 le panneau
3/8" B.C.F. Select	\$7.00 le panneau
1/2" B.C.F. Select	\$9.50 le panneau
3/4" B.C.F. Select	\$10.80 le panneau

Bois de construction

2" x 4" no 1	\$148.00 m.p.
2" x 3" no 1	\$138.00 m.p.
Planches 6" - 7" no 1	\$179.00 m.p.

PEINTURE Mobil

30% d'escompte sur les produits réguliers SPECIAL DU PRINTEMPS



Gal. latex blanc	SPECIAL \$6.88 gal.
Gal. semi-lustre blanc	SPECIAL \$8.88 gal.
Gal. semi-lustre OH White	SPECIAL \$5.95 gal.
Gal. teinture Redwood	SPECIAL \$6.66 gal.



AGENCE DE MATERIAUX Enr.
4250, boul. Henri-Bourassa
Charlesbourg - 626-1143

Z-BRICK transforme votre maison en une oasis de charme, d'élégance et de couleur. Créez une ambiance différente, donnez un nouvel aspect à votre salon, chambre ou cuisine.



RÉCOMPENSE

La Banque Provinciale du Canada offre de payer la somme de \$25,000 à toute personne ne faisant pas partie de son personnel, qui pourrait fournir des renseignements entraînant l'arrestation et la condamnation des auteurs des extorsions de fonds commises le 6 décembre 1974 à sa succursale située à 105 boul. Benoît XV, Québec, ou le 6 mars 1975 à sa succursale située à 1160 chemin Saint-Louis, Sillery.

Le directeur du Service de la Sécurité de la Banque Provinciale du Canada ne prendra en considération que les demandes de récompense soumises dans les trente jours suivant la condamnation des coupables des délits criminels pour lesquels les récompenses sont offertes. La Banque se réserve le droit absolu de déclinier toutes demandes de récompenses. Ces demandes seront gardées confidentielles. Toute personne détenant des informations est priée de communiquer avec le Service de la Sécurité de la Banque Provinciale du Canada, au (514) 871-3287.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

c'est avec d'argent qu'on fait d'argent

profitez-en!

La monnaie olympique, voilà bien la façon non seulement la plus précieuse, mais surtout la plus sûre, de faire des Jeux de 76 un événement inoubliable. Profitez-en!

La 3e des 7 séries de la monnaie olympique commémore les premiers sports canadiens. Ce jeu de 4 pièces en argent sterling fin à 92.5% saura donner à vos souvenirs précieux une valeur inestimable. C'est un heureux rappel qui, avec les années, deviendra pour vous hors de prix. Profitez-

en! Et en vous procurant la 3e série de la monnaie olympique, en argent sterling, vous participez directement au bon succès des Jeux de 76, tout en appuyant le sport amateur et l'équipe olympique canadienne. Profitez-en!

Véritable collection d'oeuvres d'art, la monnaie olympique est précieuse à tout point de vue. Chez nous, c'est avec d'argent... qu'on fait d'argent. Profitez-en!

Vous avez tout intérêt à vous procurer sans tarder

ce jeu de 4 pièces représentant la crosse (\$10), le canotage (\$5), le cyclisme (\$10) et l'aviron (\$5). La 3e série de la monnaie olympique, profitez-en!

Maintenant en vente partout où vous verrez le podium bleu, blanc, rouge de la monnaie olympique: dans les banques, caisses populaires, et institutions financières, chez les marchands de monnaie et distributeurs autorisés. Voilà une fierté bien placée.



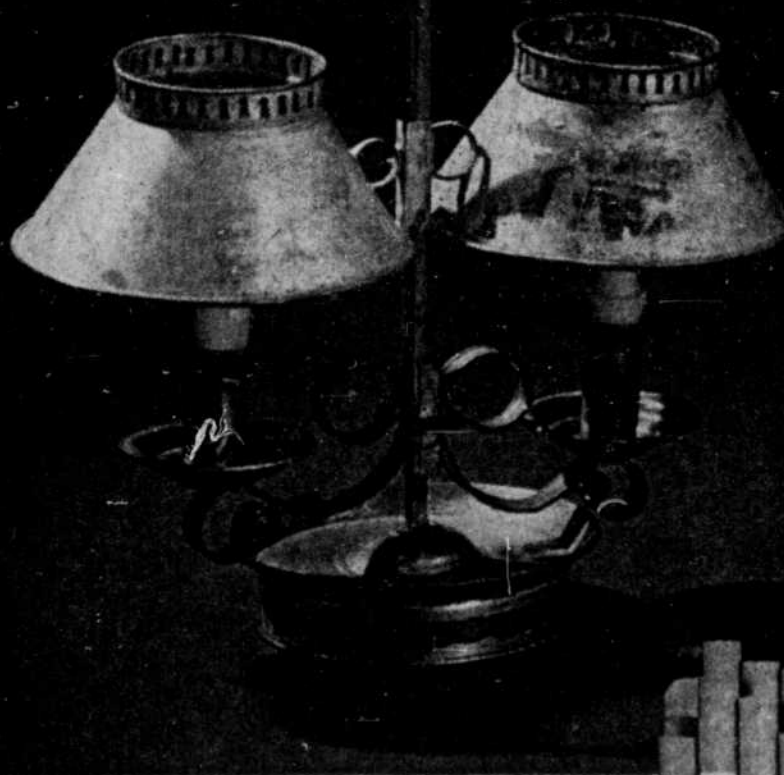
Avec la monnaie olympique, vous aurez beaux Jeux!



Monnaie Olympique - 1976
Canada



ingénieurs



PIECE DE COLLECTION DU MUSÉE DU 12 DONNACONA, QUÉBEC

Ingénieurs ce chandelier-bouillotte. Ce chandelier en émail qu'utilisaient nos ancêtres québécois pouvait également servir à tenir chaudes les boissons qu'on plaçait sur le dessus des abat-jour, généralement dans des tasses. La mobilité de ces abat-jour, qu'on pouvait faire glisser à volonté le long de la tige de métal permettait un contrôle adéquat de la chaleur. Pourvu de qualités esthétiques certaines, cet objet constitue un bel exemple de la façon dont les Québécois d'autrefois savaient joindre l'utile à l'agréable.

Ingénieurs ce chandelier-bouillotte. C'est Québécois. Tout comme la cigarette « La Québécoise » © manufacturée pour la Société des Tabacs Laurentiens inc., à Louiseville, comté de Maskinongé, au Québec.



une présence qui s'affirme!



Jamais trop vieux

Même à 85 ans, le printemps, ça donne des ailes. Rien n'empêche d'avoir son train d'atterrissage, c'est plus sûr.

BUREAUX A LOUER

5,800 pi. ca. à \$2.50 le pi. ca. tout compris

7, rue St-Vallier, 2e étage

Edifice rénové à l'intérieur, agencement moderne.

Pour informations :

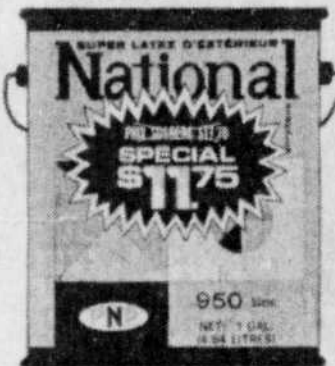
MARCEL LANGLOIS - 692-3878

**"ÇA FAIT PLUS DE 35 ANS
que j'utilise la peinture national et j'en suis
ENTIÈREMENT SATISFAIT"**

LATEX
D'INTÉRIEUR
BLANC



SUPER LATEX
D'EXTÉRIEUR
BLANC



**ÉCONOMISEZ
PLUS DE**

30%

ÉMAIL
PORCELAINE
SUPER BLANC



SEMI-LUSTRE
D'INTÉRIEUR
BLANC



**PNP
National**
"LA PEINTURE QUI DURE"

PROFITEZ DE CES AUBAINES, CHEZ NOS
NOMBREUX DÉPOSITAIRES.
CONSULTEZ LES PAGES JAUNES
SOUS LA RUBRIQUE "PEINTURE"

Indiens en colère à Montréal

MONTREAL (PC) — Une soixantaine d'Indiens ont réussi, hier, à interrompre pendant une couple d'heures une importante vente à l'encan d'objets artisanaux amérindiens, qui se tenait à l'hôtel Ritz Carlton, dans la métropole.

Ils voulaient ainsi essayer d'empêcher que cette collection, composée surtout de mocassins, vêtements de peaux et parures, soit éparpillée dans les salons des riches collectionneurs d'Europe et d'Amérique. Ils désiraient également attirer l'at-

tention des acheteurs présents sur le fait que pas un sou de ces recettes environ \$30,000 ne viendrait aider les descendants qui avaient échangé ces objets, voilà à peine cent ans, contre une bouchée de pain ou une bouteille de mauvais whisky.

"A l'heure où les Indiens commencent à vouloir repasser ce qui leur était jadis beau ou utile, c'est un cauchemar que de voir ces choses dispersées et mises à tout jamais hors de portée", a déclaré l'un d'eux au micro.

Après une interruption de près de deux heures, alors que les rares "Blancs" encore présents discutaient avec les manifestants, une trentaine de policiers casqués et armés arrivèrent pour vider les lieux.

Les Indiens quittèrent sans protester davantage. Les acheteurs, réfugiés au bar ou dans le lobby, remontèrent et l'encan reprit son cours "normal".

Forget invité à revenir sur sa décision

(PC) — Trois députés, dont deux libéraux, ont exigé, mardi, du ministre des Affaires sociales, M. Claude Forget, qu'il revienne sur sa décision de fermer l'hôpital

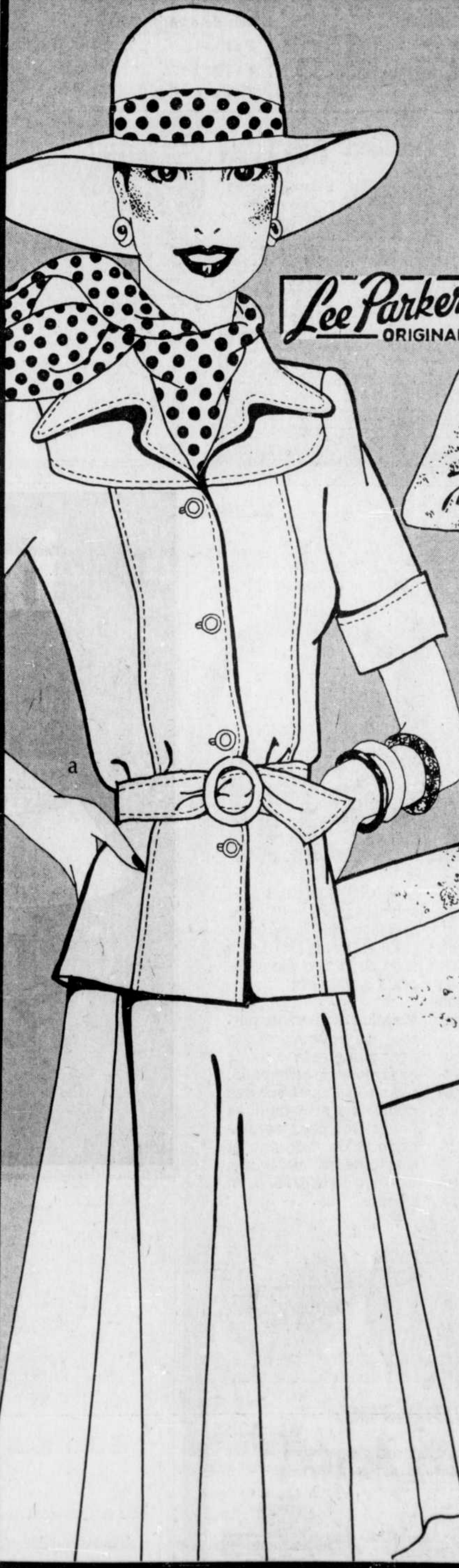
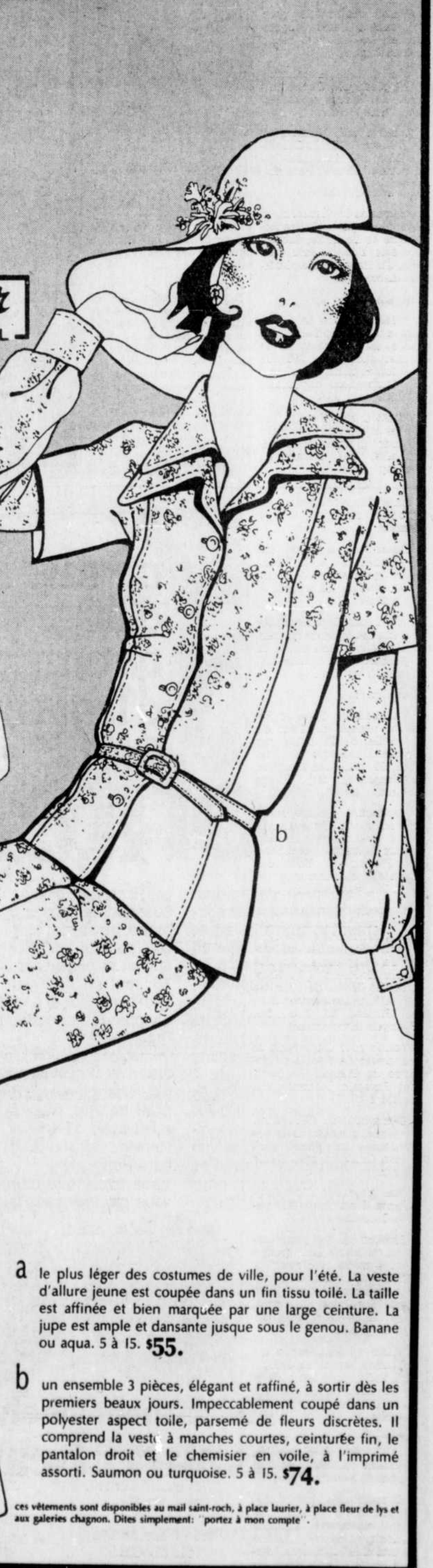
Rosemont de Montréal le 1er août prochain.

MM. Claude Charron, péquiste de Saint-Jacques, Jean Beaugard, libéral de Gouin et Gilles Bellemare, libéral

de Rosemont, ont tenté vainement d'obtenir du ministre Forget l'assurance que l'institution hospitalière ne ferme pas ses portes à la date prévue.

norman

oui aux costumes de toile!

Lee Parker
ORIGINAL

a le plus léger des costumes de ville, pour l'été. La veste d'allure jeune est coupée dans un fin tissu toilé. La taille est affinée et bien marquée par une large ceinture. La jupe est ample et dansante jusqu'au genou. Banane ou aqua. 5 à 15. \$55.

b un ensemble 3 pièces, élégant et raffiné, à sortir dès les premiers beaux jours. Impeccablement coupé dans un polyester aspect toile, parsemé de fleurs discrètes. Il comprend la veste à manches courtes, ceinturée fin, le pantalon droit et le chemisier en voile, à l'imprimé assorti. Saumon ou turquoise. 5 à 15. \$74.

ces vêtements sont disponibles au mail saint-roch, à place laurier, à place fleur de lys et aux galeries chagnon. Dites simplement: "portez à mon compte".

Programme des Fêtes du Printemps

Voici la liste des événements soulignant les Fêtes du Printemps, tant qu'à Québec et sa banlieue que dans les zones régionales. A moins d'indications contraires, les événements qui suivent ne sont que pour aujourd'hui:

Québec haute-ville

Théâtre: "Fleur de Cactus", de Barillet, Gredy et Institut Canadien, 20h. Responsable: Ecole secondaire des Ursulines de Québec.

Québec centre-ville

(20h) Jeudi artistique "Folklore". Ecole Marguerite Bourgeoise par les étudiants de l'Ecole (réservations aux parents).

(20h) Théâtre, création collective "Le Bingo", Patro Laval, responsable: Patro Laval.

(20h) Projection du film amateur "Le Doute", Centre récréatif St-Roch, par "Focus Six".

Zone Chauveau

(20h) Gala musical, musiques hall étudiant, auditorium, Polyvalente Ancienne Lorette.

(20h) Musique Pop, auditorium de la Polyvalente Duberger-Les Saules.

(19h20) Maternelle pour tous, salle de l'école Jacques Cartier, Ste-Catherine, resp.: Robert Perron.

(19h à 22h) Exposition d'arts plastiques, Centre culturel, 420 Beaucage, Vanier, resp.: Mme Masson.

(19h30 à 23h) Visite d'un Club Age d'Or, Ecole Chanoine Côté, 360 Belanger, Vanier, resp.: Mme A. Pellerin.

Zone Louis-Frédette

Spectacles de chansonniers au sous-sol de la Caisse Populaire de Lévis, 39, Guenet, Lévis, à 20h30. Prix d'entrée: \$1. Responsable: Christian Labrecque.

Zone Ste-Foy

(19h30) Semaine de la culture québécoise, Ballet-jazz, Ecole les Compagnons de Cartier, auditorium, 3643 rue des Compagnons, par l'Ecole les Compagnons de Cartier, 657-3309, coût: \$0.99.

(19h30 à 22h) Remise des grades et ceintures des cours de judo: gymnase école l'Étincelle, 1400 Falardeau, Ste-Foy.

(20h) Café-rencontre au Centre Communautaire St-Thomas d'Aquin. Jusqu'à demain.

Exposition des réalisations de l'année de l'école l'Étincelle (gymnase) 1400, Falardeau, Ste-Foy, 13h à 15h30 et 19h à 21h30.

(19h à 22h) Exposition des travaux des cours de macramé et arts féminins, à la salle Ecole de Jouvence, 215, boul. St-Yves, Ste-Foy.

Zone Orliens

Manifestation Piste et Pelouse, terrain de Jeux de Courville, de 9h à 15h par l'école secondaire du Plateau, 90, boul. des Français, Montmorency, resp. Pierre Méthot.

Randonnée cycliste, Montmorency via Polyvalente Mont Ste-Anne par les étudiants de l'école secondaire du Plateau, 90, boul. des Français, Montmorency, de 9h à 15h, resp. Réal Duguay.

Exposition et ateliers, arts plastiques, musique, caricatures, technologie, biologie, photo, géographie, haltérophilie, diaporama, histoire locale (St-Pierre, I.O.). Kiosque des Cadets de l'Air, de 19h à 21h, Ecole secondaire du Plateau, 90, boul. des Français, Montmorency.

Soirée pour les parents et les élèves de l'école secondaire du Plateau, 90, boul. des Français, Montmorency, de 20h à 23h30.

Démonstration d'éducation physique, gymnase de la polyvalente Ulric Huot, 2265 Larue, Courville, resp. Denis Martin.

Jazz progressif, à 20h, Polyvalente Ulric Huot, 2265 Larue, Courville.

Théâtre: A toi pour toujours, ta Marie Lou, groupe "Les 4 points cardinaux", à 20h30, Auditorium de la Polyvalente Mont Ste-Anne, 10975 Boul. Ste-Anne, Beauré, resp. Gilles La fortune, ouvert au public.

Salon de Mai, exposition artisanale, Aréna de Giffard, 2800 St-David, de 14h à 16h et de 19h à 23h, resp. Le Service des Loisirs, jusqu'à dimanche.

Boîte à chansons au restaurant l'Ancêtre, St-Pierre, I.O., spectacle continu, resp. Envoies d'avant nos gens.

Expo-sciences, resp. Michel Sylvain. Ateliers: mécanique, auto, menuiserie, soudure, esthétique, cuisine, pastorelle, activités éducatives, français, anglais, arts, resp. les

professeurs concernés par la matière, de 19h30 à 22h30, à la polyvalente Samuel de Champlain, 2740 St-David, Giffard, ouvert au public.

Théâtre: Le Réve Passe, par les étudiants SEC. IV et V, Auditorium de la polyvalente Samuel de Champlain, 2740 St-David, Giffard, à 20h, resp. Serge Poulin, ouvert au public, \$0.25-pers.

Démonstration sportive: judo-haltérophilie, à 20h, au gymnase de la polyvalente Samuel de Champlain, 2740 St-David, Giffard, resp. Yves Lefebvre et Sylvain Drapeau, ouvert au public.

Revue de mode, local 1331, polyvalente Samuel de Champlain, 2740 St-David, Giffard, à 20h30, resp. Pauline Allard, ouvert au public, aujourd'hui et demain.

Exposition d'arts plastiques, artisanat, travaux scolaires. Spectacles: ballet-jazz, La Sagouine, groupe instrumental, démonstration de gymnaste de 9h à 22h,

Couvent de Courville, 6 rue Vachon, Courville.

Manifestation de balle-molle, terrain de Jeux de Montmorency, de 9h à 15h, Ecole secondaire du Plateau, 90, boul. des Français, Montmorency, resp. Guy Plante.

Zone Charlevoix

(9h à 17h) Exposition de peinture, pièces murales et sculpture par l'Association des Artistes de Charlevoix-Ouest, Centre Culturel de Baie St-Paul. Entrée libre, Jusqu'à dimanche.

(14h à 16h) (18h30 à 21h) Exposition de volumes par la Bibliothèque publique de La Malbaie. Centre Culturel de La Malbaie. Entrée libre. Jusqu'à dimanche.

Zone Tardivel

(10h à 16h) Exposition, Musée de Grondines. Jusqu'à dimanche.

(19h à 21h) Exposition de peintures, Education aux

Adultes, Bibliothèque de Pont-Rouge. Aujourd'hui.

Exposition de bricolage, O.T.J. de Rivière-Pierre, sous-sol de l'Eglise. Jusqu'à samedi.

(20h) Théâtre, Troupe de théâtre de St-Marc des Carrières, polyvalente de St-Marc, entrée \$1-personne.

(19h à 21h) Exposition d'arts plastiques, élève de l'élémentaire, école Marguerite d'Youville, St-Raymond.

(13h à 18h et 19h à 21h) La Foire du Livre, comité culturel de Donnacona, discothèque du Centre récréatif de Donnacona. Jusqu'à samedi.

Zone Amiante

(20h30) "T.N.T. pas de danger" par la troupe Les Dynamites. Responsable: Michel Carrier. Entrée: \$0.25.

(19h30) Soirée de la Fête des Mères, salle communautaire (sous-sol de l'église); conférencier (fleuriste). Responsable: Cercle des Fermières.

(20h) Musi-spectacle, auditorium polyvalente de Thetford. Responsable: Harmonie régionale des Jeunes de l'Amiante.

Semaine de l'embellissement par le Club Optimiste, à Black Lake.

(12h15 à 13h15) et (19h à 21h) Expo-Printemps '75, polyvalente de Thetford. Responsable: M. Gaston Rioux. Jusqu'à demain.

Événement spécial: Prolongement de la semaine d'environnement par le Comité d'environnement de la Jeune Chambre et ouverture de la semaine d'embellissement par le Club Optimiste de Thetford. Jusqu'à samedi.

(9h30 à 17h30) Expo-Gep, Galeries de Thetford: cuir, macramé, dessin, peinture, sculpture sur bois, artisanat décoratif, expression corporelle, photographie, etc. Jusqu'à dimanche.



Bénédictine

Sa popularité dure depuis 450 ans

Vendu partout au Canada par Les Distilleries Schenley du Canada Ltée



Les Foamtreads durent plus longtemps que les fleurs!

Une paire de confortables pantoufles Foamtreads! Il y a de quoi paner que vous n'y pensiez pas pour la Fête des Mères. Et pourquoi pas! Elles lui rendront la vie plus agréable les 364 autres jours de l'année.

Les Foamtreads se présentent en un joli bouquet de coloris. Toute la gamme du rouge au blanc.

Bien entendu, il y a une infinie variété de modèles. Vous pourrez même en trouver une paire

qui convient à votre belle-mère.

Des modèles qui vont de la semelle compensée au talon plat. De la semelle de cuir à celle de caoutchouc mousse.

Des modèles tout confort dans la grande tradition Foamtreads. Cette année, offrez des Foamtreads à un être cher.

Elles sont confortables. Elles ne coûtent pas cher. Et elles durent également plus longtemps qu'une boîte de chocolats.



Les Foamtreads de Kaufman

LEWIS SHOES

2700, boul. Laurier
Tél.: 653-9744

Place Fleur de Lys
Tél.: 524-8051

Pollock

725 est, St-Joseph

Tél.: 529-9111

2600, boul. Laurier

Tél.: 656-1221

Les Galeries Chagnon, Lévis

Tél.: 833-0720

CHAUSSURES TRANS-CANADA LTEE

Centre d'Achats, Place Ste-Foy

Tél.: 653-9777

Les Galeries Charlesbourg

Tél.: 623-0263

Centre d'Achats, Duberger

Tél.: 683-5123

Les Galeries, Rond-Point, Lévis

Tél.: 837-8295

CITE CHAUSSURES INC.

650 est, St-Joseph

Tél.: 524-1251

J.B. LALIBERTE LTEE

595 est, St-Joseph

Tél.: 525-4841



SPÉCIAUX PRINTANIER

chez **AL aflamme inc.**

GIFFARD




GAETAN COTE
Conseiller en décoration

A. LAFLAMME
Président

Depuis plus de 21 ans au service des Québécois, c'est une maison de confiance, réputée pour la qualité de ses produits, ses prix très compétitifs et son équipe des ventes spécialisée en décoration.

EN VEDETTE CETTE SEMAINE:



VALEUR EXCEPTIONNELLE

50% Polypropylène - 50% nylon. Endos caoutchouté, fini peluche, effet de tweed peu salissant. 7 couleurs au choix. En rouleau au magasin.

PRIX VEDETTE

5⁷⁵ V.C.

100% NYLON, NOUVEAU BOUCLE

Tweed 3 tons, 14 couleurs au choix. Très grande valeur, endos jute, antistatique permanent. Résiste à une circulation intense commerciale et se nettoie très bien.

PRIX VEDETTE

9⁹⁵ V.C.

SERVICE À DOMICILE

Notre conseiller pourra vous montrer nos 2 tapis-vedettes sur place. Nos tapis sont en montre "sur rouleaux" au magasin.

HEURES D'AFFAIRES
Jeudi et vendredi jusqu'à 9h. - Samedi jusqu'à 5h.

PLAN BUDGÉTAIRE 36 MOIS POUR PAYER



AL aflamme inc.
PEINTURES & TAPIS

3148, CHEMIN ROYAL, GIFFARD - TÉL.: 661-8497
STATIONNEMENT FACILE ET GRATUIT

Ce ne sont pas les difficultés qui manquent, au ministère de la Pêche

OTTAWA (PC) — Le poste occupé par M. Roméo LeBlanc est peut-être au bas de l'échelle du cabinet fédéral, mais comme ministre de la Pêche il déclare avoir autant de défis à relever que n'importe quel autre ministre, et peut-être plus de difficultés à surmonter.

M. LeBlanc a été nommé ministre lorsque le premier ministre Trudeau a remanié son cabinet en août dernier. Il avait alors passé moins de deux ans comme député libéral d'arrière-ban. Le ministère de la Pêche n'a pas l'ampleur d'un portefeuille régulier, puisqu'il se trouve sous le contrôle du ministre de l'Environnement, Mme Jeanne Sauvée, mais M. LeBlanc déclare que la tâche est bien suffisante pour lui.

Autrefois reporter à la télévision de Radio-Canada, et secrétaire de presse du premier ministre, Roméo LeBlanc est originaire de Memramcook, au Nouveau-Brunswick. On lui a confié un budget ministériel relativement modeste — \$208 millions pour 1975-76 — en plus d'un tas de problèmes à régler.

S'il ne parle pas souvent des difficultés rattachées à son poste, ses adjoints le font à sa place. Ainsi, par exemple, lorsque plus de 700 pêcheurs d'aiglefin de la Nouvelle-Écosse ont menacé de violer les accords internationaux sur les pêcheries, cette année, si on ne leur accordait pas de subventions fédérales pour les aider à traverser une période difficile, M. LeBlanc s'est vu forcé de refuser et de menacer les pêcheurs d'arrestation.

Décision angoissante

Les adjoints de M. LeBlanc déclarent que ce dernier a pris une telle décision avec beaucoup d'angoisse, parce que même s'il comprend les difficultés des pêcheurs, il doit quand même tenir compte des contraintes imposées par le cabinet et par le budget. Sa position fut rendue encore plus difficile du fait que le gouvernement a décidé, vers la même époque, d'accorder une aide de plusieurs millions de dollars aux producteurs de pommes de terre du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard. Ces derniers avaient dû baisser leurs prix uniquement parce qu'ils avaient produit de trop grandes quantités.

Evidemment, la décision prise par M. LeBlanc de refuser ce que les pêcheurs demandaient fut mal accueillie par ces derniers; quelques-uns se sont même plaints

du fait que le ministre, avant d'être nommé à son poste, ne connaissait rien à la pêche.

M. LeBlanc affirme qu'il a à cœur les intérêts des pêcheurs, même s'il est forcé d'adopter une position impopulaire. Il dit que les revenus des pêcheurs sont tout en haut de la liste de ses priorités.

"Il faut que le pêcheur, en récompense de ses efforts, ait un revenu suffisant pour vivre convenablement; il faut lui procurer une assurance, une protection quelconque contre les mauvaises saisons de pêche. Par conséquent, il faut qu'il soit en mesure de s'améliorer et d'améliorer son équipement. Il faut trouver un moyen de lui garantir

un niveau raisonnable de revenus".

Situation unique

M. LeBlanc dit qu'aucun autre secteur de la société ne se trouve dans une situation similaire à celle des pêcheurs. "Comment aimeriez-vous, quand vous partez travailler, le matin, que votre revenu dépende du fait que vous soyez assez chanceux pour revenir avec un bon article ou avec cinq bons articles, a-t-il demandé à un reporter au cours d'une interview. Vous pouvez négocier un salaire, tandis que les pêcheurs ne le peuvent pas. Les pêcheurs partent le matin, à l'obscurité, et ils ne savent jamais s'ils auront des poissons dans leurs filets à la

fin de la journée. Connaissiez-vous un autre secteur de la société qui vive de cette façon?"

Autrefois, la situation était la même pour la plupart des fermiers, qui étaient en général à la merci de la température, des fluctuations du marché et d'innombrables facteurs. Maintenant, les fermiers ont des assurances-récoltes, et il semble que les gouvernements fédéral et provincial sont toujours là pour les sauver quand ils ont des problèmes.

Limitation des permis

M. LeBlanc est d'avis qu'une partie de la solution consisterait à limiter le nombre

des permis de pêche, en ne les accordant de façon générale qu'aux pêcheurs à plein temps. "Nous devons protéger les pêcheurs professionnels, et par cela je ne parle pas seulement de ceux qui pêchent douze mois par année. Dans certaines régions, la saison est courte".

C'est ce qu'on a fait sur la côte Ouest, où le gouvernement a imposé des contrôles stricts sur le nombre des permis pour la pêche au saumon. "Depuis, les revenus de ces pêcheurs se sont stabilisés, et ont été assez élevés. L'avenir est encourageant parce que la pêche est essentiellement bonne dans cette région".

Des gros gins plus gros que le gros Henkes y en a pas.



DISTILLED AND BOTTLED IN CANADA UNDER CANADIAN GOVERNMENT SUPERVISION

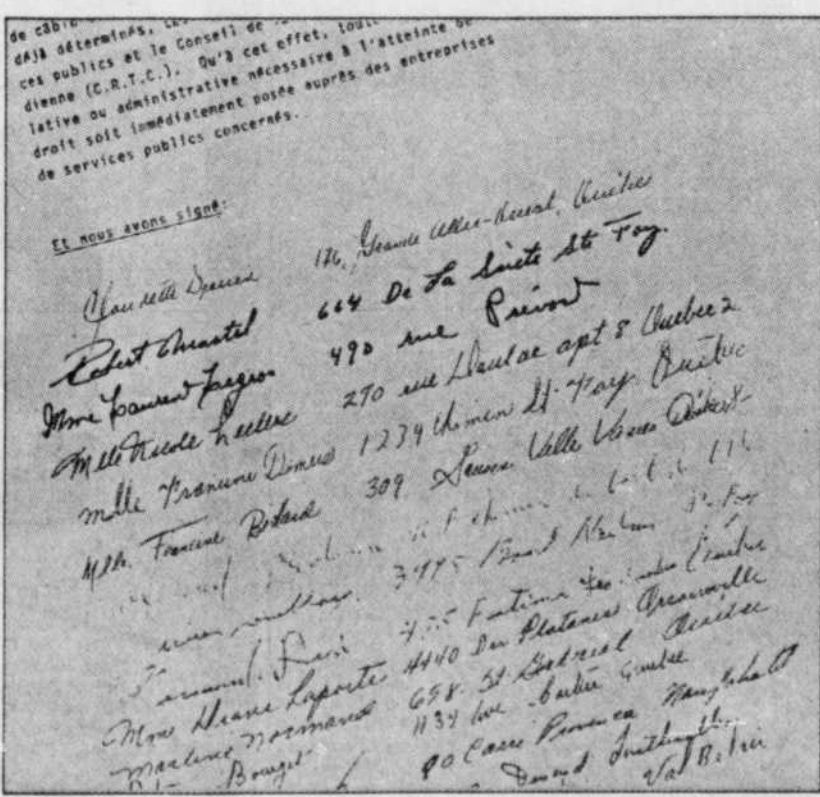
DISTRIBUÉ PAR PARK & TILFORD

voici 10,538 requêtes additionnelles

Le problème du «câble» n'est certes pas nouveau dans le Québec métropolitain! Dernièrement, la situation atteignait même son niveau le plus ridicule alors que la compagnie Télécâble de Québec, forte des autorisations des organismes publics la régissant, se faisait enlever au fur et à mesure par Bell Canada, le câble qu'elle installait!

Cette «querelle de poteaux» prive ainsi la population de l'accès à un service public qu'elle réclame depuis plusieurs mois, sinon plusieurs années, et auquel elle a droit.

Le 16 avril dernier, Télécâble de Québec Inc. a présenté une nouvelle requête à la Régie des Services publics demandant le droit d'attache aux poteaux des compagnies d'utilité publique. Parallèlement à cette démarche, une



pétition fut mise en branle. Le 2 mai dernier, cette pétition, recueillie en 4 jours et contenant 10,538 noms, fut officiellement remise au ministre des Communications du Québec. L'audition de la requête sera bientôt fixée par la Régie des Services publics.

Télécâble de Québec Inc., malgré les délais additionnels engendrés, pourra rencontrer l'échéancier déjà établi et accepté. Nous possédons la technologie essentielle, la main-d'œuvre qualifiée et...

nous sommes prêts!

Merci, Québécois, pour votre support non équivoque



TÉLÉCÂBLE DE QUÉBEC INC.
336 rue du Roi, Québec

PAYABLE LE 1er OCTOBRE

OU

LE PREMIER VERSEMENT

LE 1er NOVEMBRE

LIVRAISON IMMEDIATE

MOBILIER DE CUISINE

Construction robuste en érable



5 mcx comprenant: table ronde de 40" de diamètre, avec panneau de 10" ou 18" et 4 chaises.
Rég. \$249

SPECIAL

\$159⁰⁰

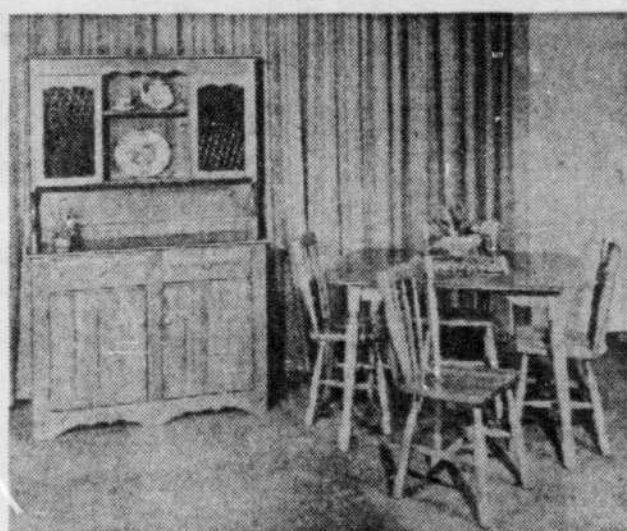
BUFFET de 48" et VAISSELIER de 48"

Construction robuste en érable Rég. \$319

SPECIAL

\$249⁰⁰

MOBILIER DE CUISINE



En érable 5 mcx comprenant: table rectangulaire 36" x 48" extension de 18" et 4 chaises.
Rég. \$319

SPECIAL

\$249⁰⁰

MOBILIER DE SALON



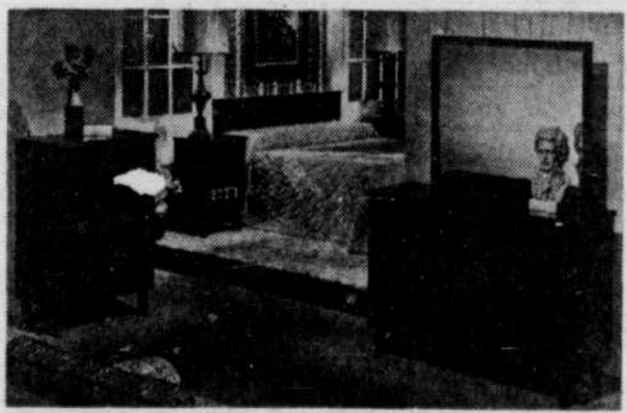
Fini vinyle ou matériel. Choix de couleurs et de tissus.

Rég. \$299

SPECIAL

\$199⁰⁰

MOBILIER DE CHAMBRE



3 mcx comprenant: 1 bureau double 1 commode 1 lit
Rég. \$249

SPECIAL

\$159⁰⁰

TREMBLAY & BERGERON

MEUBLES

RADIODISC INC.

A QUÉBEC:
301, de la Canadière, Québec, 523-7760
coin 3e Av., stationnement en face

A CHARLESBOURG:
245 est, 71e Rue, Charlesbourg, 626-1102
coin boul. H.-Bourassa, stationnement facile

Les pêcheurs étrangers nous ont fait prendre conscience de nos ressources

OTTAWA (PC) — Avec un des plus vastes plateaux continentaux au monde, le Canada a accès à des pêcheries océaniques extrêmement riches. Chose curieuse, il a fallu la présence d'énormes flottes de pêche étrangères pour nous rendre conscients de la valeur de cette ressource renouvelable.

La juridiction sur le plateau continental a été un des principaux sujets de discussion lors des dernières conférences internationales sur le droit de la mer. Le Canada et les autres Etats côtiers revendiquent, sans trop de succès, le droit d'administrer le plateau.

Le ministre de la Pêche, M. Roméo LeBlanc, déclare que le fait même que les plateaux continentaux de ce

pays ont attiré des flottes étrangères est la preuve de l'importance des pêcheries de l'Atlantique et du Pacifique.

"Il est évident que nous avons là un potentiel de la plus grande importance, non seulement pour nous du point de vue économique, mais également en termes de nourriture et de source de protéines pour le reste du monde", a-t-il déclaré au cours d'une interview.

Un défi à relever

"Nous devrions nous équiper pour occuper les zones que nous voulons administrer, et y prendre du poisson. C'est un défi à relever, c'est une chance unique, en dépit des problèmes..."

"Administrée convenable-

ment, la pêche sur les deux côtes — sans compter celle de l'Arctique — serait pour le Canada un réel avantage."

Selon M. LeBlanc, nous pourrions être une des grandes nations du monde dans le domaine de la pêche, si nous obtenions la souveraineté sur les millions de milles carrés qui constituent le plateau de la ligne côtière du Canada. Cette ligne, la plus longue au monde, compte 150,000 milles.

Le développement et l'administration de ces pêcheries exigerait des méthodes nouvelles de la part des divers ordres de gouvernement, ainsi que des industries et des consommateurs. Il faudrait également consacrer plus d'argent au développement et à la conservation des pêcheries.

La conservation nécessiterait la coopération des autres pays, comme l'Union soviétique, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la France, le Portugal et le Japon, dont quelques-uns pêchent au large des côtes canadiennes depuis des siècles. M. LeBlanc dit que ces pays semblent avoir maintenant davantage conscience de leurs responsabilités. "Je dois vous rappeler qu'il y a cinq ans, en deçà de douze milles, c'était l'anarchie totale. Tout le monde pouvait faire n'importe quoi sur l'océan."

Aujourd'hui, particulièrement dans l'Atlantique-Nord et également dans le Pacifique, il y a des organisations internationales qui tentent d'évaluer les réserves, de

déterminer le nombre de prises et d'accorder aux diverses nations des quotas raisonnables et justes.

"Nous n'obtenons pas toujours ce que nous voulons, dans ces discussions internationales, mais nous l'obtenons une bonne partie du temps." Ainsi, par exemple, certains pays, qui avaient refusé les quotas réduits il y a quelques années, les acceptent maintenant. Et il semble de plus en plus que les priorités et les "droits" des Etats côtiers soient reconnus.

"Ce n'est pas encore aussi bien défini que nous aimerions, mais c'est une des parties de la conférence sur le droit de la mer qui a été le plus généralement acceptée", de dire le ministre de la Pêche.



Le ministre de la Pêche, M. Roméo LeBlanc, déclare que les revenus des pêcheurs sont à la tête de sa liste de priorités, car il n'existe pas d'autre segment de la société qui soit dans la même situation que les pêcheurs. Cette photo montre des pêcheurs de l'île-du-Prince-Edouard ramenant les homards qu'ils ont pris.

C'EST OFFICIEL!

Consultez le tableau. Ces Pontiac et Buick 1975 ont fait de 19 à 30 milles au gallon sur la grand-route et de 14 à 22 milles au gallon en ville!

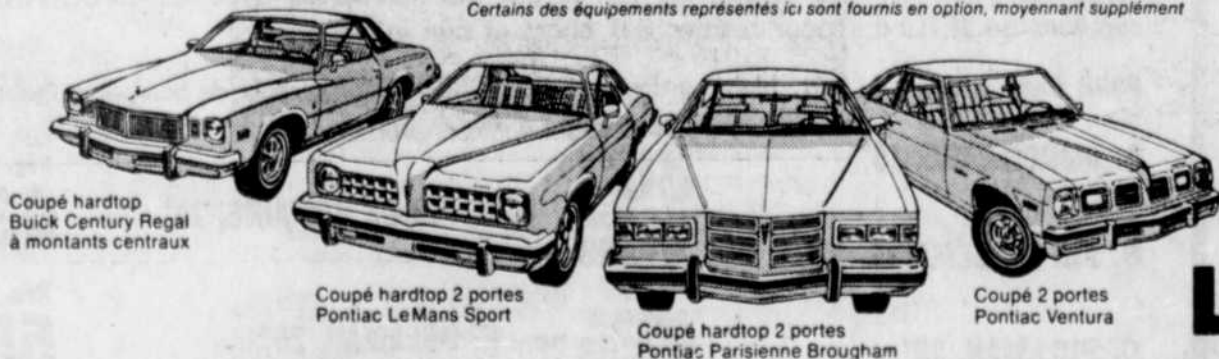
Voici les résultats officiels des essais sur la consommation d'essence menés par l'Agence américaine de protection de l'environnement (EPA) sur des Pontiac et Buick 1975 dotées du Système millage maximum de GM et alimentées à l'essence sans plomb. Les essais de l'EPA ont été effectués à l'aide d'un

dynamomètre, un appareil qui peut reproduire bon nombre de conditions de conduite différentes. Au cours des essais, on a simulé la conduite en ville qui suppose de nombreux arrêts et la conduite sur la grand-route à environ 50 milles à l'heure. Les chiffres ont été convertis en gallons impériaux.

PONTIAC		MI/GAL EN VILLE	MI/GAL SUR LA GRAND-ROUTE	CONT. DU RESERVOIR EN GAL.	AUTONOMIE EN VILLE (milles)	AUTONOMIE SUR LA GRAND-ROUTE (milles)
Ventura	6 cyl. 250, carb. 1 corps	19.2	25.2	17.1	328.32	430.92
Ventura	V8 260, carb. 2 corps	18.0	22.8	17.1	307.80	389.88
Firebird	6 cyl. 250, carb. 1 corps	19.2	25.2	16.8	322.56	423.36
Firebird	V8 350, carb. 2 corps	15.6	21.6	16.8	262.08	362.88
LeMans	6 cyl. 250, carb. 1 corps	19.2	25.2	18.3	351.36	461.16
LeMans	V8 350, carb. 2 corps	15.6	21.6	18.3	285.48	395.28
Parisienne Brougham	V8 350, carb. 2 corps	14.4	21.6	21.5	309.60	464.40
BUICK		MI/GAL EN VILLE	MI/GAL SUR LA GRAND-ROUTE	CONT. DU RESERVOIR EN GAL.	AUTONOMIE EN VILLE (milles)	AUTONOMIE SUR LA GRAND-ROUTE (milles)
Skylark	V6 231, carb. 2 corps	19.2	28.8	17.5	336.00	504.00
Apollo	6 cyl. 250, carb. 1 corps	19.2	25.2	17.5	336.00	441.00
Skylark/Apollo	V8 260, carb. 2 corps	18.0	22.8	17.5	315.00	399.00
Skyhawk	V6 231, carb. 2 corps	22.8	30.0	15.4	351.12	462.00
Century	V6 231, carb. 2 corps	19.2	28.8	18.3	351.36	527.04
Century	V8 350, carb. 2 corps	14.4	22.8	18.3	263.52	417.24
LeSabre	V8 350, carb. 4 corps	14.4	19.2	21.6	311.04	414.72

L'EPA n'a pas fourni de données relativement à la Pontiac Astre équipée en vue de la vente au Canada. Pour calculer l'autonomie, il nous a suffi de multiplier la consommation d'essence établie par l'EPA par la contenance du réservoir à essence. Exemple: l'autonomie de la Century V6 est de 28.8 mi/gal x contenance du réservoir de 18.3 gal = 527.04 milles.

Certains des équipements représentés ici sont fournis en option, moyennant supplément



Coupe hardtop Buick Century Regal à montants centraux

Coupe hardtop 2 portes Pontiac LeMans Sport

Coupe hardtop 2 portes Pontiac Parisienne Brougham

Coupe 2 portes Pontiac Ventura

Quel millage pouvez-vous vous attendre d'obtenir?

En fait, vous ne pourrez probablement pas égaler les résultats de l'EPA. L'écart qui vous en séparera dépendra de plusieurs facteurs, tels que votre façon de conduire, la charge que vous transportez, l'équipement en option de votre voiture, les conditions atmosphériques et les routes sur lesquelles vous conduisez.

Songez aux avantages supplémentaires dont vous pourrez tirer parti en achetant une Pontiac ou une Buick 1975. Demandez à votre concessionnaire de vous donner la meilleure reprise possible sur votre présente voiture. Vous pourriez être surpris de constater combien il est facile de vous procurer une 1975.

Votre concessionnaire Pontiac-Buick sera heureux de vous faire connaître les résultats des essais de l'EPA sur la consommation d'essence des voitures qu'il vend et de vous expliquer de quelle façon le Système millage maximum de GM a réussi à diminuer le coût du fonctionnement des voitures 1975.

LES PONTIAC ET BUICK 1975 vous le donnent en milles!

Demandez à votre concessionnaire Pontiac-Buick de vous remettre un exemplaire des résultats des essais de l'EPA touchant les voitures qu'il vend. PBX-175AF

Pollack

• Mail St-Roch • Sainte-Foy • Galeries Chagnon, Lévis

vente de mai

COMPOSEZ 529-9292 OU ECRIVEZ C.P. 1277

Pour la Beauce et les régions extérieures:
Donnaco, Pont-Rouge, Neuville, Portneuf,
La Malbaie, Clermont, Baie Saint-Paul,
Saint-Tite, Saint-Ferréol, Petite-Rivière,
Saint-François et Montmagny: ZENITH 7-3400



PORTREL

Le pantalon élégant
en 100% Fortrel lavable

Rég. \$22 à \$25

17⁹⁹

Le modèle préféré des hommes d'aujourd'hui. Solide et d'entretien facile, le polyester reste bien mis tout au long de l'été. Coupe évasée, passants pour ceinture, 2 poches devant et au dos. Tons unis ou à motifs. Couleurs assorties. Tailles 30 à 42.

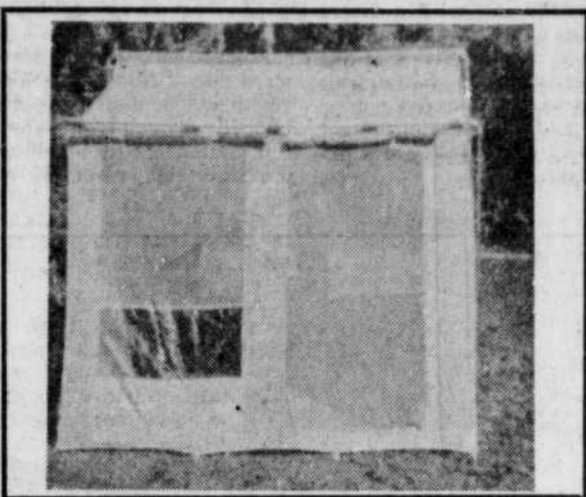
La veste sport tout confort
pour le golf ou le bateau

SPECIAL

9⁹⁹

Veste confortable en tissu hydrofuge de polyester et coton lavable. 2 poches fendues et glissière devant. Empiècement élastique aux côtés de la taille pour un ajustement parfait. En marine, pastel bleu, jaune ou beige. P-M-G-TG.

Mail St-Roch, sport pour hommes, rayon 600, rez-de-chaussée.
Sainte-Foy et Lévis, étage supérieur.

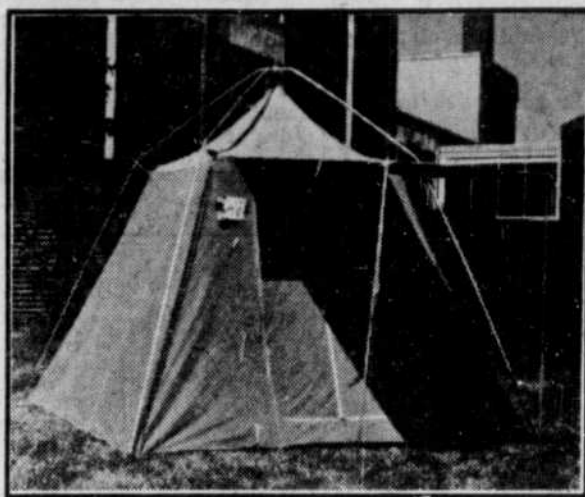


Tente 8' x 10' avec monture extérieure

Rég. 139.99

119⁹⁹

Vite montée: armature extérieure légère en acier robuste, intérieur spacieux sans mât central. Fabrication solide avec grandes fenêtres et moustiquaire. Option: Moustiquaire de porte.



Tente de luxe 'Touriste'

Rég. 69.99

54⁹⁹

Vous permet de goûter pleinement le plaisir de voyager. Armature extérieure très solide, en acier; se monte en un clin d'oeil. Porte à glissière à moustiquaire partielle et auvent protecteur. Dimensions 9' x 9'.

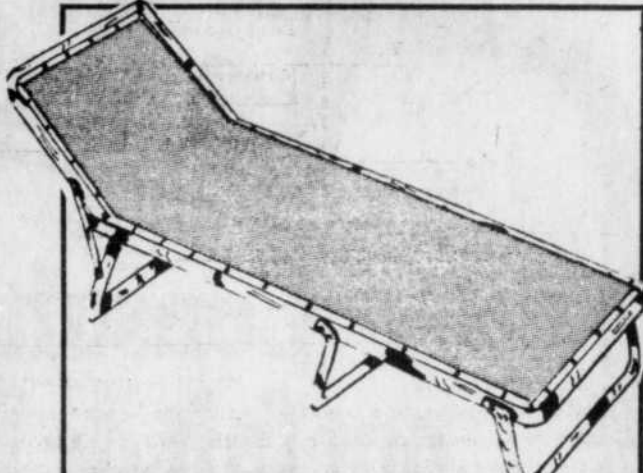


Chaise longue 'Spiralette'

Rég. 34.99

29⁹⁹

Nouvelle chaise longue à matelas amovible en caoutchouc tout confort recouvert de tissu imprimé. Armature en acier robuste de gros calibre. Dimensions: 26" x 72".



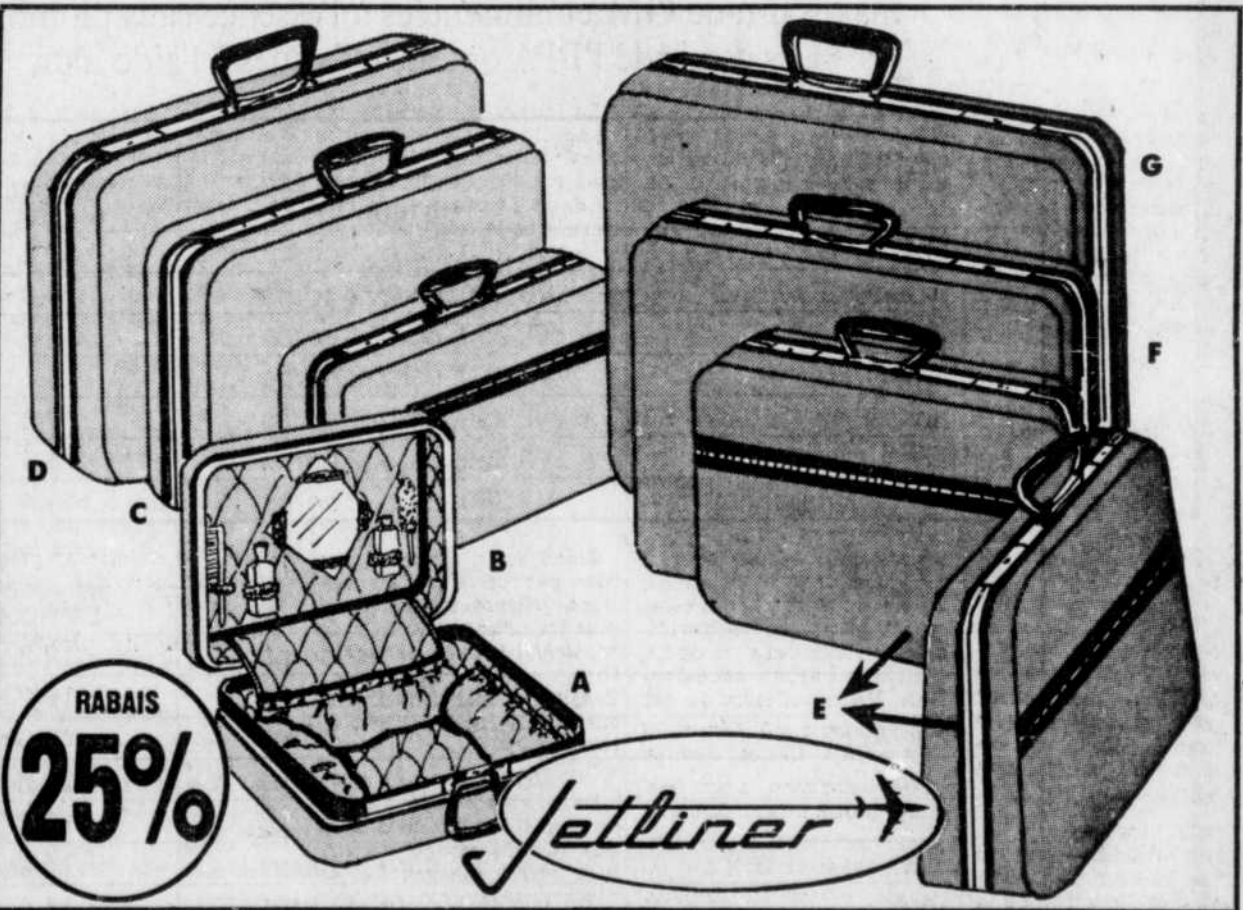
Chaise longue 'Tyrolia'

Rég. 18.99

15⁹⁹

Pour vous assurer un confort absolu, des ressorts joignent la toile au cadre. Appui-tête à 3 positions. Revêtement renforcé par une bande de métal. Dimensions 24" x 72". Choix de bleu, vert ou orange.

Mail St-Roch, articles sport, rayon 920, sous-sol.
Sainte-Foy et Lévis, rez-de-chaussée.



RABAIS
25%

Offre formidable à ne pas manquer!

L'ensemble de voyage VOL 747 par JETLINER comprend un grand choix de valises élégantes pour hommes et dames. Toutes ont été fabriquées avec les caractéristiques réputées de JETLINER pour résister aux chocs et aux intempéries.

POUR DAMES, choix de vert, blanc, melon ou bleu.

A. MAQUILLAGE, 16"

Rég. 49.95

36⁹⁹

Rég. 59.95

B. FIN DE SEMAINE, 22"

Rég. 74.95

43⁹⁹

C. PULLMAN, 25"

Rég. 79.95

55⁹⁹

D. PULLMAN, 27"

Rég. 84.95

68⁹⁹

POUR HOMMES, choix de bourgogne, tabac ou noir.

E. FIN DE SEMAINE, 20"

Rég. 59.95

43⁹⁹

F. PULLMAN, 25"

Rég. 74.95

55⁹⁹

G. PULLMAN, 27"

Rég. 84.95

62⁹⁹

Mail St-Roch, valises, rayon 930, sous-sol.
Sainte-Foy et Lévis, rez-de-chaussée.



MEDOX

Oreilles percées par
une infirmière qualifiée

10⁹⁸

La clinique MEDOX vous offre l'opportunité de faire percer vos oreilles sous des conditions contrôlées, dans nos magasins POLLACK. Les moins de 18 ans doivent avoir l'autorisation légale de leurs parents ou tuteur.

LA CLINIQUE MEDOX SERA AU MAGASIN POLLACK, MAIL ST-ROCH, VENDREDI LE 9 MAI DE 2H. P.M. A 9H. P.M., ET SAMEDI LE 10 MAI DE 10H. A.M. A 5H. P.M. - A SAINTE-FOY ET LEVIS, SAMEDI LE 10 MAI DE 10H. A.M. A 5H. P.M.

Les boucles utilisées sont de 1re qualité, en or 24 carats plaqué sur acier chirurgical. Pour de plus amples renseignements, communiquez avec Madeleine Godin, chez POLLACK, en composant 529-9111.

Mail St-Roch, bijoux, rayon 251, rez-de-chaussée.
Sainte-Foy et Lévis, étage supérieur.